

VIEILLE-BRIOUDE

DÉCEMBRE 2024

BULLETIN MUNICIPAL - Décembre 2024 - VIEILLE-BRIOUDE



BULLETIN
MUNICIPAL
2024

WWW.VIEILLE-BRIOUDE.FR

PHOTO : Pascal CROZE (gagnant du concours photos 2024)



SOMMAIRE



Edito du maire	1
Présentation du conseil municipal	2
Interview	3
• <i>Une conseillère municipale témoigne</i>	
Vie municipale et actualités	4-6
• <i>Salon des maires</i>	
• <i>Fuite de Gaz</i>	
• <i>le Recensement citoyen, Le SNU</i>	
• <i>Le CCAS et FONDS SOLIDARITE LOGEMENT</i>	
Le personnel communal	7
• <i>Présentation de l'équipe</i>	
Les travaux et projets	8-12
• <i>Réunions de villages</i>	
Finances	13-19
• <i>Budgets</i>	
• <i>Tarifs communaux</i>	
• <i>Tarifs cimetièrè</i>	



SICTOM	20
Incivilités	21
• <i>Au quotidien, Stationnement, Nuisances sonores</i>	
Les services de la CCBSA	22-27
Informations	28
• <i>Bus "France Services"</i>	
• <i>PanneauPocket</i>	
Etat civil 2024	29



L'école	30-32
• <i>Article de la Directrice de l'école</i>	
• <i>Animations périscolaires</i>	
Transports	33
La Médiathèque	34
Les Associations	35-38



Animations	39-48
• <i>Concours photos</i>	
• <i>Fête de la St Jean - Festival chorales</i>	
• <i>Sainte-Anne 2024</i>	
• <i>Marche Rose</i>	
• <i>Fête de la Vigne - Fête du cochon</i>	
• <i>Concerts</i>	
• <i>Inauguration carré militaire</i>	
• <i>Cérémonie du 11 Novembre</i>	
• <i>Repas du CCAS</i>	
Agenda 2025	49
Patrimoine	50-51
• <i>Tableau Coutel</i>	
Gîte Ermitage Saint-Vincent	52-54
<i>Virginie et David</i>	
• <i>Exposition Biennale photo</i>	



Les frères Pierron	55
Camille Charret	56-57



Dossiers d'urbanisme 2024	58
• <i>Quelles demandes d'autorisations pour des travaux?</i>	
• <i>Quelles informations sur un terrain?</i>	
• <i>Bilan 2024</i>	



Infos pratiques de la mairie	59
---	-----------

Madame, Monsieur, Cher administré,



Une année se termine, une autre commence que je vous souhaite la meilleure possible, même si je sais qu'elle ne sera pas facile pour tout le monde.

En 2024, continue le grand chambardement décrit en 2023 :

Au niveau international, la stabilité que nous connaissons depuis la fin de la deuxième guerre mondiale est remise en cause, à l'Est par la politique agressive de la Russie et de la Chine, à l'Ouest par une Amérique incontrôlable avec l'élection de Donald TRUMP, au Moyen Orient avec l'actuel conflit israélo-palestinien et au Sud, notamment en Afrique.

Nous vivons dans un monde très dangereux et la moindre étincelle peut causer un embrasement généralisé et que dire des dégâts considérables causés par le changement climatique et l'échec de la COB 29 en Azerbaïdjan.

Au niveau national, sur le plan économique nous subissons les dégâts de l'après COVID et du « dépenser sans compter ». Les finances de l'Etat sont exsangues et on nous annonce une diminution des subventions pour les communes. Sur le plan politique nos grands dirigeants ne pensent qu'à la prochaine élection présidentielle et donnent à l'assemblée nationale une image détestable. Il ne faut pas s'étonner qu'avec de tels exemples on assiste à une montée jamais connue des incivilités de toutes sortes.

A Vieille-Brioude, l'équipe municipale a perdu un de ses membres importants, très impliqué dans la vie locale et associative, la très discrète et efficace Josiane HOSTAL, ayons une pensée pour elle et sa famille.

Parmi les agents, deux éléments importants nous ont quittés, Marina partie voler sous d'autres cieux avec une promotion professionnelle et Lucette pour profiter de sa retraite après une longue carrière auprès des enfants de notre école publique. Nous avons bien sûr pourvu à leur remplacement et nul doute que Charlotte au secrétariat et Nathalie et Alison à l'école seront après un temps d'adaptation et d'apprentissage aptes à reprendre le flambeau.

Bienvenue à Virginie et David, nos sympathiques nouveaux gérants du gîte Ermitage St Vincent.

Notre situation financière qui était bonne jusqu'à présent m'inquiète. Comme écrit précédemment la baisse des subventions attendues fait craindre de grosses difficultés pour équilibrer le budget. Concernant la traversée du bourg, les travaux étaient devenus nécessaires et obligatoires car les conduites vieilles de plus de 60 ans arrivaient à bout de course et de nouvelles contraintes environnementales nous contraignent à séparer les eaux usées des eaux pluviales, et que dire du revêtement ? On en profite pour faire un aménagement plus esthétique, plus fonctionnel, plus dans l'air du temps. Avec ces travaux, nous causons du désagrément et de la gêne pour beaucoup d'habitants ainsi que du manque à gagner pour nos commerçants que je vous demande de soutenir au maximum. Mais comment faire autrement ??

Il y a et il y aurait beaucoup de choses à faire, malheureusement coûteuses et avec des financements sans limite nous pourrions avoir un bourg et des villages entretenus : pas une herbe plus haute que l'autre, pas une feuille au sol, pas un trou dans la voirie... ne rêvons pas. Nous vivons quand même pas mal à Vieille-Brioude grâce, entre autres, à nos nombreuses associations très actives. Je salue tous leurs bénévoles qui créent du lien social et beaucoup d'animations tout au long de l'année, animations fort prisées des habitants.

Félicitations aussi à nos jeunes sportifs, Camille CHARRET et les frères PIERRON qui s'illustrent au niveau national et mondial dans leurs disciplines respectives.

Pour conclure, un grand merci à tous les élus qui m'aident au quotidien, à tous les agents qui s'impliquent dans un travail parfois ingrat et méconnu et à la population qui dans son immense majorité entretient avec moi des rapports cordiaux et respectueux.



Christine VIDAL
1ère Adjointe
Finances
Caisse des écoles, CCAS



Franck LAMAT
2ème Adjoint
Voirie - Travaux - Urbanisme
Appel d'offres (suppl.), Finances,
Syndicat intercommunal d'énergies,
Chargé à la défense



Rachel CUELLAR
3ème Adjointe
Affaires scolaires - Associations
Finances, Info-Animation-Communication,
Cadre de vie-environnement,
Comité des fêtes, CCAS, CNAS



Valérie GAUZY
Finances, Cadre de vie-environnement,
Commission de contrôle des élections,
CCAS, Déléguée communautaire,
Représentant CLECT,



Mathieu GARNIER
Travaux, Associations,
SICTOM (suppl.), SMAT,
Caisse des écoles, Comité des fêtes,
Délégué communautaire (suppl.)



Olivier TIXIER
Appel d'offres, Travaux, Villages,
Syndicat des eaux de Couteuges,
Comité des fêtes



Anne ARBOGAST
Info-Animation-Communication,
Villages, SMAT (suppl.),
Syndicat des eaux de Couteuges (suppl.),
Comité des fêtes



Nicolas MOSNIER
Appel d'offres (suppl.), Travaux,
Associations, Villages, SICTOM,
Comité des fêtes



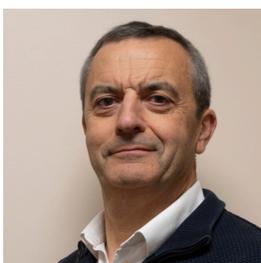
Katia BANCHAREL
Appel d'offres (suppl.),
Info-Animation-Communication,
Cadre de vie-environnement,
Villages, CCAS,
Syndicat Intercommunal AGEDI



Gilles PAUC
Syndicat intercommunal d'énergies,
Appel d'offres, Travaux, Villages
Syndicat des eaux de Couteuges (suppl.),
Comité des fêtes, CCAS,
Commission de contrôle des élections,
Info-Animation-Communication,



Laëtitia BERTHET
Commission de contrôle
des élections, Info-
Animation-Communication,
Associations, CCAS, Caisse
des écoles



Pierre PHILIS
Finances,
Syndicat des eaux de Couteuges,
Chargé à la défense (suppl.)



André CHAPAVEIRE
Appel d'offres,
Commission de contrôle des élections,
Finances, Travaux



Joël CLAVEL
Appel d'offres (suppl.),
Commission de contrôle des élections, Finances,
Travaux, Associations,
Information-Animation-Communication,



Nom : BERTHET

Prénom : Laëtizia

Age : 43 ans

Adresse : Védrines

Profession : Employée administratif

Commissions et Syndicats : Commission de contrôle des élections, Info-Animation-Communication,

Associations, CCAS, Caisse des écoles

- **A quelle date avez-vous été élu conseiller municipal à Vieille-Brioude, est-ce votre premier mandat ?**

C'est mon premier mandat, élue en tant que suppléante en mars 2020, j'ai intégré l'équipe en octobre 2024.

- **Comment avez-vous intégré l'équipe municipale ? Qu'est-ce qui vous a convaincu ?**

C'est Roland qui est venu me voir avec Olivier pour me demander si j'étais partante, en vue de la constitution de la commission des villages à laquelle je participe depuis sa création.

- **Quel est votre domaine de prédilection ?**

Les villages, je représente le village de Védrines. Je suis aussi représentante du Préfet auprès de la Caisse des Ecoles.

- **Votre profession a-t-elle un lien avec vos fonctions de conseiller municipal ?**

Oui dans le rôle social, aux niveau des usagers et de certains interlocuteurs.

- **Citez les avantages et les inconvénients d'être conseiller municipal ?**

Les avantages : Je suis super à l'aise dans l'équipe, il y a une super entente entre les élus. Ce rôle me permet de voir le fonctionnement d'une commune et de pouvoir m'investir sur des sujets qui m'intéressent.

Les inconvénients : pour l'instant je n'en ai pas.

- **Quelles sont les qualités indispensables pour un conseiller municipal ?**

L'écoute, la tolérance, la patience.

- **Quelles sont vos relations avec les administrés ?**

Bonnes. Notamment dans le cadre de la commission des villages où nous avons toujours eu un bon accueil.

- **Avez-vous constaté un changement de comportement depuis votre élection ?**

Non.

- **Fort de votre expérience, quel sont les faits marquants de votre vie d' élu ?**

Pour l'instant, vu que c'est tout frais : RAS

- **Votre vision de l'administration a-t-elle changé ?**

Oui, c'est beaucoup de responsabilité. On a de la chance d'avoir un maire disponible.

- **Et si c'était à refaire ?**

Oui !

- **A l'avenir, pensez-vous poursuivre votre carrière politique ?**

Ma carrière politique s'arrêtera aux frontières de Vieille-Brioude.

- **Avez-vous un message à faire passer aux habitants de Vieille-Brioude ? « Moi Président ! ... »**

Depuis que j'ai intégré l'équipe, je me suis rendue compte que la municipalité œuvre uniquement pour le bien-être des habitants malgré les désagréments que cela peut occasionner à court terme. "On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs" !

La 106ème édition du congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France s'est tenue du 19 au 21 novembre 2024 au parc des expositions Porte de Versailles à Paris.

Comme pour chaque édition, Monsieur le Maire a proposé à l'ensemble du conseil municipal de participer à l'évènement en rappelant l'importance d'une telle participation pour notre collectivité.



En effet, c'est l'occasion de rencontrer des personnalités publiques, des fournisseurs tels que Rondino (aires de jeux), ou encore des fournisseurs de décoration de Noël. C'est l'occasion également de prendre des informations auprès de différents organismes pour des demandes de subventions.

Cette année, le conseiller municipal qui s'est porté volontaire a pu visiter l'Assemblée Nationale, assister à l'assemblée générale de l'AMF (association des maires de France), écouter des discours de maires Ukrainiens.

Les thématiques abordées lors de cette édition ont été les suivantes :

- Résilience agricole et alimentaire
- Planification écologique
- Aménagement - Rénovation & Habitat
- Sobriété énergétique
- Mobilités décarbonées
- Numérique en confiance
- Risque & Adaptation du Territoire
- Territoire bas-carbone
- Territoire solidaire et inclusif
- Innovation territoriale
- Sport et parasport
- Biodiversité et génie écologique

FUITE DE GAZ



Revenons sur un évènement qui a eu lieu mardi 26 novembre 2024 aux alentours de 15h. Une fuite de gaz accidentelle s'est produite avenue du Pont proche du bar le Val d'Allier.

Les riverains concernés ont été évacués et les pompiers ont sécurisé la zone en barrant la circulation autour de la place de la Croix des Prés.

Les informations données en temps réel par le commandant des pompiers ont été relayées (du mieux que possible) par la mairie au moyen de l'application PanneauPocket.

En effet, il était primordial pour les abonnés au gaz de ville, d'éteindre leurs machines fonctionnant au gaz en attendant les consignes.

L'information a été également transmise par les services de GRDF au moyen de SMS aux abonnés ayant transmis leur numéro de portable.

Par ailleurs, les agents communaux du service technique, ont fait du porte à porte une bonne partie de la soirée pour s'assurer que les foyers concernés aient bien reçu l'information.

Nous remercions les équipes de la gendarmerie et du SDIS pour leur professionnalisme et leur efficacité, et nous vous rappelons encore une fois l'importance de télécharger l'application PanneauPocket pour ne rien rater des évènements de la collectivité.

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ?

Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ?

Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ?

Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Exemple : si votre 16e anniversaire est le 12 janvier, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier et le 30 avril.

À savoir

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Est-il obligatoire de faire le recensement citoyen ?

OUI !

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une attestation de recensement.

- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.



- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Après le recensement, quelles obligations ?

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre CSNJ : Centre du service national et de la jeunesse de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile (déménagement). Vous devez aussi signaler toute absence de votre domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois.
 - Changement de situation familiale (par exemple, vous vous mariez ou vous pacsez, vous avez un enfant...)
- Changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé)

*source service-public.fr

LE SNU



Le SNU (service national universel) est proposé aux jeunes de 15 à 17 ans, qui peuvent s'inscrire sur la base du volontariat. Ces jeunes débutent leur parcours par un séjour de cohésion de 12 jours en centre en fin d'année scolaire.

Par la suite, ils disposent d'un an pour donner de leur temps dans le cadre d'une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures, auprès d'une association, d'une institution à but non lucratif, d'un club sportif, etc ; enfin ils peuvent s'ils le souhaitent prolonger cette période de service par un engagement plus long, sur plusieurs mois.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction et l'attribution des demandes d'aide sociale et anime des actions de prévention sociale.

A Vieille-Brioude, les actions du CCAS portent sur :

- la distribution de colis alimentaire de secours (banque alimentaire gérée par le groupement Alim Solidarité) ;
- l'organisation d'un repas des plus de 65 ans ;
- la distribution de chocolats aux plus de 80 ans qui n'ont pas assisté au repas ;
- l'adhésion au fonds social logement ;

- le soutien financier aux visiteuses d'hôpitaux ;
- l'aide ponctuelle aux personnes en difficultés financières ;
- l'octroi de subventions aux organismes sociaux tels que secours populaire, don du sang, ...

La loi NOTRe rend facultative la création d'un centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1 500 habitants. Elles peuvent néanmoins choisir de le dissoudre par délibération du conseil municipal. Vieille-Brioude a fait le choix de conserver son CCAS.

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Il existe un fonds de solidarité pour le logement (FSL) par département.

Le FSL apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement.

L'aide du FSL peut être versée sous forme de prêt (à rembourser au FSL), ou sous forme de subvention (sans remboursement).

L'aide peut servir à payer les frais suivants :

Les frais liés à l'installation dans le logement. Par exemple, le paiement du dépôt de garantie, du 1er loyer, des frais d'agence immobilière, des frais de déménagement, de l'assurance habitation, ou de l'achat des équipements de 1re nécessité (réfrigérateur...).

Les frais liés au maintien dans le logement. Par exemple, le paiement des dettes de loyers, des factures d'électricité, de gaz, d'eau, téléphone, ou des frais de commissaire de justice (anciennement huissier de justice et commissaire-priseur judiciaire).

QUELQUES CHIFFRES

Le comité directeur du FSL Haute-Loire s'est réuni le 23 mai 2024 pour dresser le bilan de l'année écoulée.

Ainsi, le FSL a attribué 887 aides financières en 2023 pour un montant total de 315 002 €, parmi ces aides, 5 ont été accordées pour des ménages domiciliés à Vieille-Brioude pour un montant de 2 161 €.



LE PERSONNEL COMMUNAL

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

LES AFFAIRES SCOLAIRES

Isabelle CUSSAC
Evelyne MENDES
Sylvie CLAUZIER
Nathalie PAGES
Alison LAURENT

- Accompagnement des enfants en classe,
- Organisation des activités périscolaires,
- Entretien des locaux,
- Intervention pendant le temps du repas pour assurer le service et aider les plus petits dans la prise du repas.



LA CANTINE SCOLAIRE

Cécile DE ALMEIDA

- Elaboration des menus,
- Commandes de produits,
- Confection des repas,
- Animation du temps méridien,
- Entretien des locaux.

LE SERVICE TECHNIQUE

Gilles EYMARD
Christophe KERGOSIEN
Jean-Marc MEGE

- Gestion des espaces verts,
- Déneigement,
- Entretien des bâtiments,
- Entretien de la voirie et du matériel communal,
- Fonctionnement du système d'assainissement.

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Charlotte MALON
Marion CUBIZOLLES

- Urbanisme,
- Etat-civil,
- Communication,
- Gestion des salles,
- Suivi et mise en œuvre des décisions du conseil municipal,
- Organisation des services communaux avec les élus,
- Elaboration et suivi des budgets,
- Gestion des ressources humaines de la collectivité.



RÉALISÉS



Remplacement de l'enseigne de l'école AVANT/APRES



Remplacement et installation de tables et bancs autour des terrains de pétanque AVANT/APRES



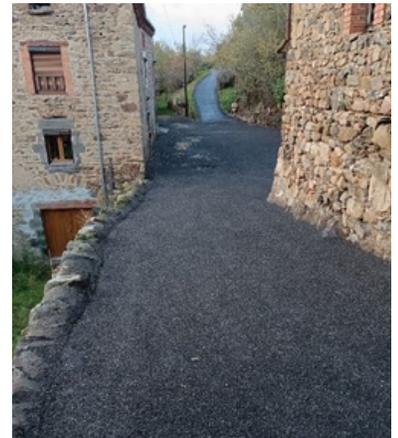
Reprise des accotements à Simal



RÉALISÉS ✓



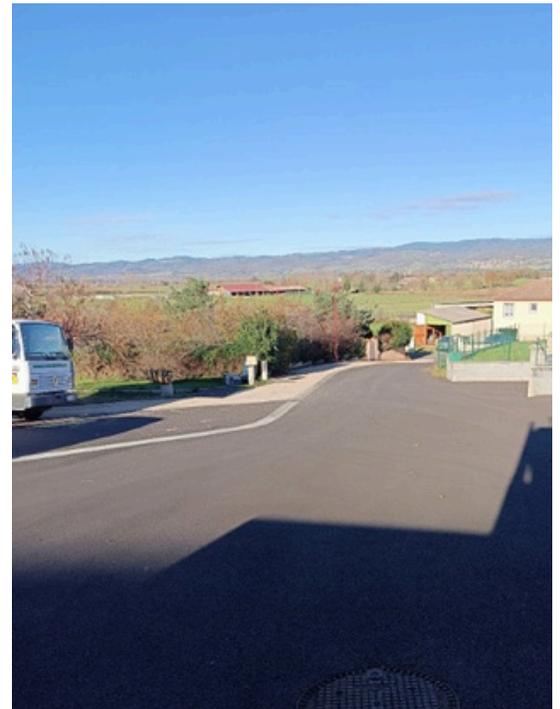
Aménagement d'une aire de détente au Lotissement les Vignes



Démolition d'une ruine, reprise de voirie et création d'un parking à Dintillat



Aménagement de la voirie Lotissement les Coteaux

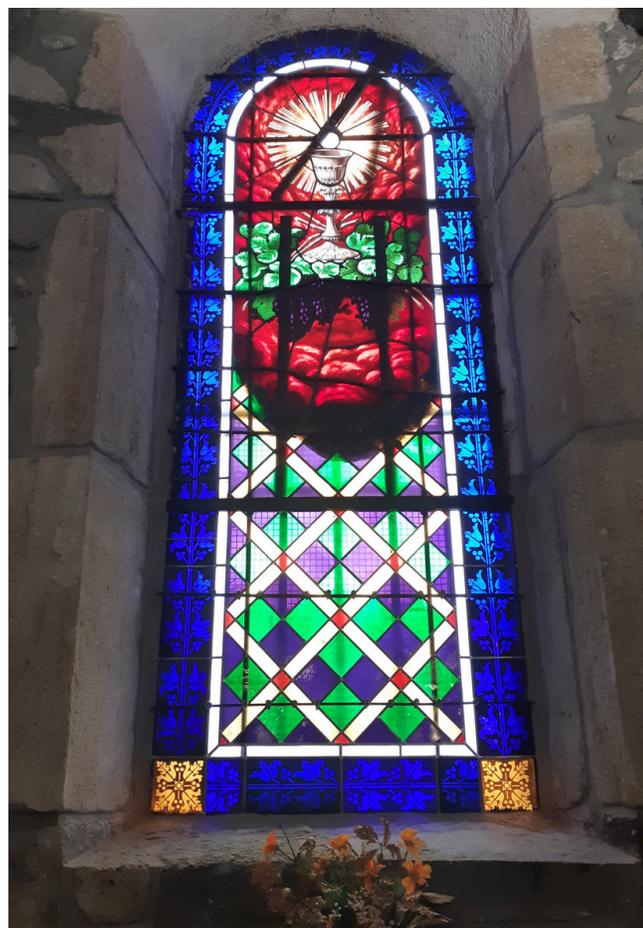
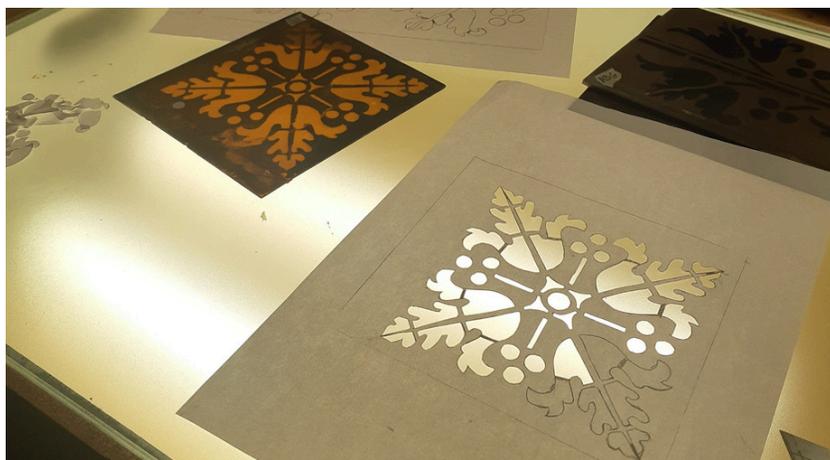




RÉALISÉS ✓



Remplacement des gouttières et des soubassements salle du conseil municipal et salle polyvalente AVANT/APRES



Restauration des vitraux de l'église AVANT/APRES

LANCEMENT DES TRAVAUX...



Après plus d'une année de travail entre la commune de Vieille-Brioude, Nicolas TRIBOI, paysagiste LA MOTRICE, le bureau d'études GETUDE et la maîtrise d'œuvre LDI INFRA, autour du projet d'aménagement, le lancement des travaux a eu lieu le **03 septembre 2024**.

Les entreprises retenues sur appel d'offres pour mener à bien ce projet sont l'entreprise Chevalier et l'entreprise Roche paysage.

L'essentiel de ce chantier consiste à reprendre en totalité le réseau unitaire sur toute l'avenue de Versailles. Le but étant de créer deux réseaux distinctifs : un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux pluviales.

En rapport avec cela, des tests ont été réalisés tout au long de la phase d'inspection. Les habitants concernés disposent de deux ans pour se mettre en conformité avec la réglementation.



Les agents du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois en profitent pour améliorer leurs réseaux d'adduction en eau potable et rendre accessible les compteurs d'eau de chaque propriété en extérieur de celles-ci.

Les travaux de reprises de réseaux permettent d'effectuer également l'enfouissement des réseaux aériens (éclairage...).

La seconde étape sera l'aménagement des abords et de la voirie.



Conscients que ces perturbations impactent nos commerçants et les habitants de Vieille-Brioude, la municipalité met tout en œuvre pour accompagner au mieux les riverains dans cette phase de travaux.

Des alternatives de stationnement sont mises en place (terrains de pétanque et parkings provisoires) ainsi que deux déviations internes pour les moins de 3.5T.

Pour la seconde phase, la circulation devrait être rétablie avec un système d'alternat avenue de Versailles tout en laissant les deux déviations ouvertes.

Nous comptons sur votre collaboration et votre civisme.

TRAVAUX ET PROJETS

RÉUNIONS DE VILLAGES



Comme chaque année, les membres de la commission ont rencontré les habitants des villages.

Cette année Christine Vidal, 1ère adjointe, nous a accompagné.

Un bilan des travaux réalisés dans chaque village a été présenté.

Grâce à l'enveloppe budgétaire de 100 000 €/an, un certain nombre de travaux ont pu être réalisés depuis le début de la mise en place de cette commission.

Il reste encore des choses à faire ou à améliorer, cependant nous faisons appel à votre indulgence car malheureusement la commission ne peut pas répondre à toutes les doléances.

Nous devons faire des choix selon des critères de faisabilités et également financiers.

Ces doléances sont de moins en moins nombreuses, ce qui nous rassure, cela veut dire qu'une grande partie a été réalisée au cours de ces 5 années.

D'ailleurs nous en profitons pour vous remercier pour votre accueil, ces rencontres sont des moments d'échanges très enrichissants.

Nous serons de nouveau au rendez-vous en 2025.

Merci à tous,

Les membres de la commission Village

**Anne ARBOGAST, Katia BANCHAREL, Laetitia BERTHET,
Maxime DE LUCA, Brigitte JULIEN, Lilian MAIRE, Nicolas
MOSNIER, Gilles PAUC, Olivier TIXIER.**



VIEILLE-BRIOUDE

Réunions de villages 2024

- 03/09 : Champlong 18h - Dintillat 19h
- 05/09 : La Pruneyre 18h - Vazeilles 19h
- 07/09 : Simpal - Sainte Anne 10h
- 10/09 : Pissavit - Panorama - Le Gray 18h
- 10/09 : Coste-Cirgues 19h
- 12/09 : Tiveyrat 18h - Védrières 19h
- 19/09 : Brugerolles 18h - Le Monteil 19h



*Flyer des réunions 2024



Le budget d'une commune se compose d'un **budget principal** et d'un ou plusieurs **budgets annexes**.

Les budgets annexes rassemblent les recettes et les dépenses liées à certains services spécialisés. Ils concernent par exemple **le traitement de l'assainissement**. Toutes les autres recettes et dépenses sont indiquées dans le budget principal.

Chacun de ces budgets est lui-même composé de deux sections : **FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT**

Chaque section doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes. Il en est de même pour le budget dans son ensemble.

La section de fonctionnement

Elle correspond aux recettes courantes. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, par exemple la **dotations globale de fonctionnement** (DGF).

S'y ajoutent le produit des services publics et du domaine communal.

Cette section sert aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune. Il s'agit par exemple de la rémunération des employés municipaux, de l'achat de fournitures et services, du paiement des intérêts de la dette, etc.

La section d'investissement

Elle est financée par des dotations et subventions de l'Etat ou d'autres organismes publics.

Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement, lorsqu'il y en a, et éventuellement des emprunts.

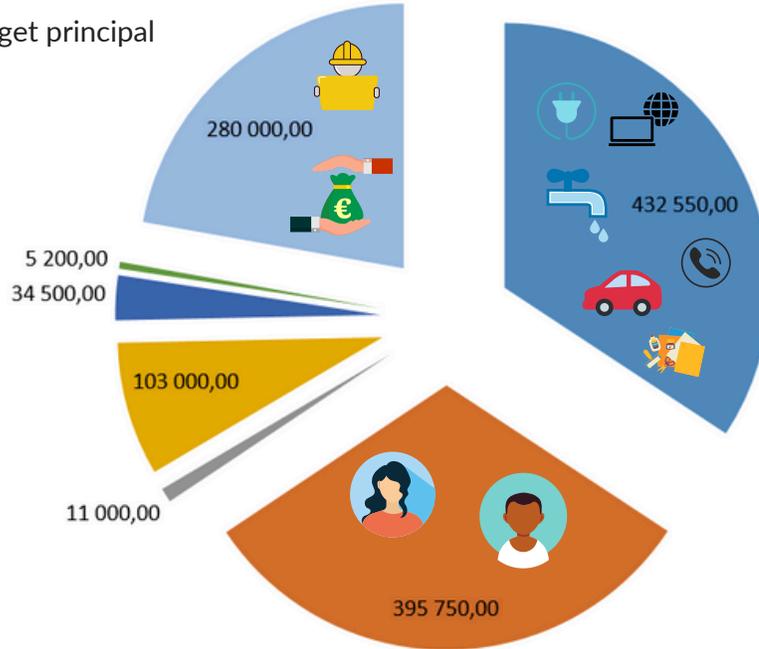
Cette section sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune. Cela correspond notamment aux travaux et achats d'équipements.



✓ **COMMUNE :**

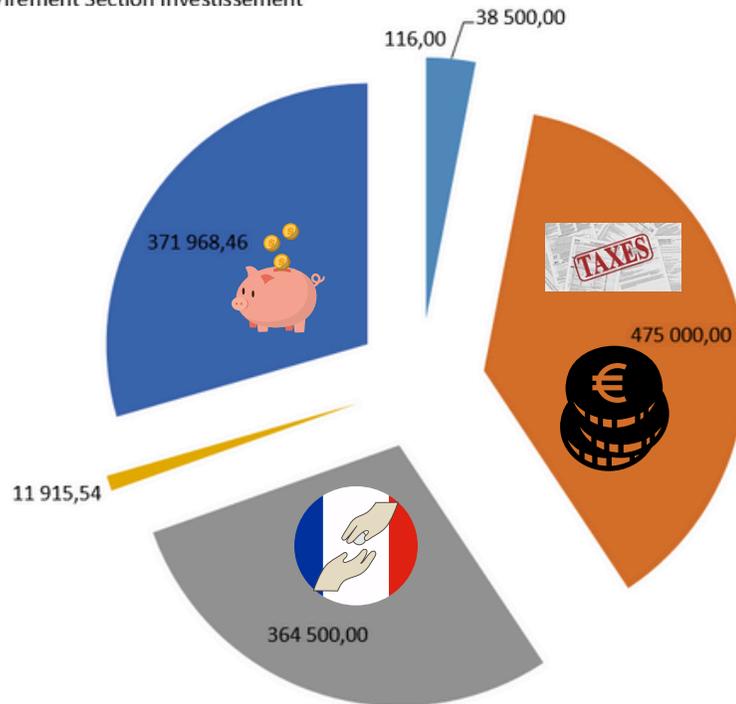
Section fonctionnement du Budget principal

DEPENSES



- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Atténuation de charges
- Autres Charges de Gestion
- Charges Financières
- Transfert de section
- Virement Section Investissement

RECETTES



- Produits des services
- Impôts et Taxes
- Dotations et Subventions
- Autres Produits de Gestion
- Excédent Antérieur Reporté
- Transfert entre sections



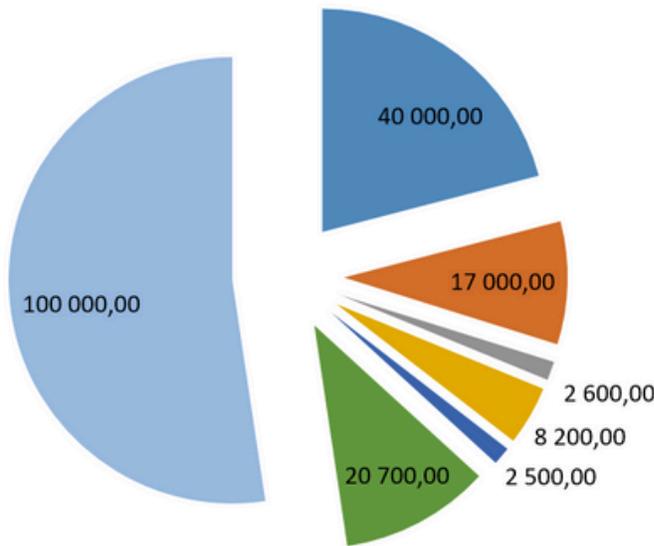
Section investissement du Budget principal

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
BATIMENTS MAIRIE SALLE POLYVALENTE	45 000,00	
ACQUISITIONS DE MATERIEL	48 700,00	5 000,00
VOIRIE RURALE	91 000,00	68 000,00
AIRE DE JEUX	5 000,00	
ABORDS EGLISE	55 000,00	120 000,00
LES GRANDES		
AMENAGEMENT ECOLE	26 000,00	10 000,00
BATIMENT COMMUNE ASSOCIATION	7 000,00	
MAIRIE	4 000,00	
RESTAURATION PETIT PATRIMOINE	5 000,00	
ACQUISITIONS DE TERRAINS	5 000,00	
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	25 000,00	15 000,00
ECO QUARTIER	31 000,00	
AVENUE DE VERSAILLES	1 650 000,00	
VILLAGES	33 600,00	30 000,00
AMENAGEMENT LIEUX DE VIE	30 000,00	
DOTATIONS ET FONDS DIVERS		52 871,06
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 500,00	
IMMOBILISATIONS EN COURS	204 499,26	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 000,00	
	2 339 799,26	300 871,06
EMPRUNTS ET DETTES (Nouveau prêt Centre Bourg)	40 000,00	
AUTRES	116,00	
RÉGULARISATION	35 084,74	
TRANSFERT ENTRE SECTIONS		5 200,00
EXCÉDENT		1 828 928,94
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		280 000,00
	2 415 000,00	2 415 000,00

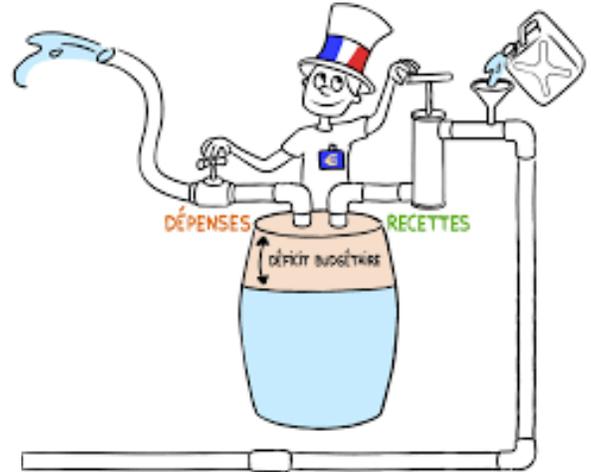
✓ **ASSAINISSEMENT:**

Section fonctionnement

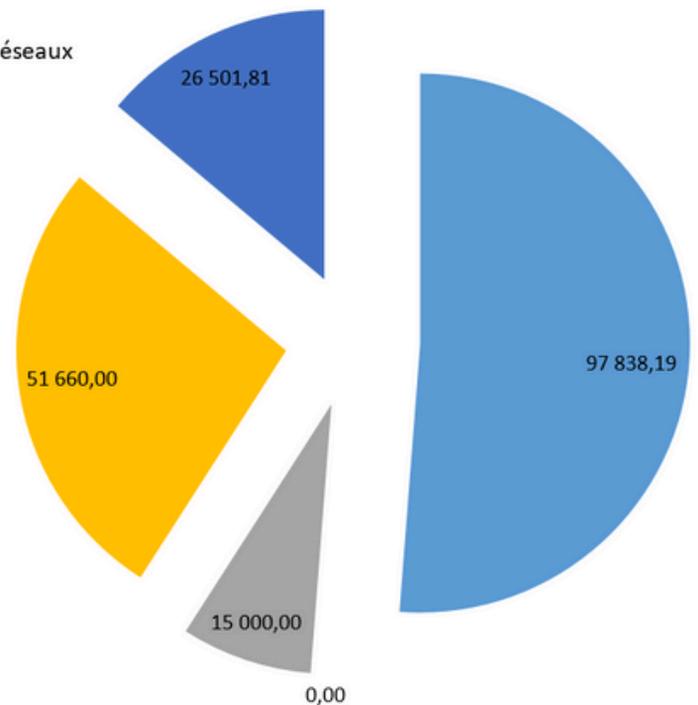
DEPENSES



- Achats et Variation de Stocks
- Services Extérieurs
- Autres Services Extérieurs
- Rev. redevance modernisation réseaux
- Autres Charges de Gestion
- Charges Financières
- Transfert entre Sections



RECETTES



- Produits de Services
- Autres Produits de gestion
- Produits exceptionnels
- Transfert entre Sections
- Excédent Antérieur Reporté



ASSAINISSEMENT:

Section investissement

DEPENSES		2024
CHAPITRE	LIBELLE	PROPOSITIONS
201502	Station d'épuration	10 000,00
202101	Poste de relevage ZA	70 000,00
202302	Aménagement traversée bourg	515 000,00
21	Immobilisations Corporelles	11 290,00
16	Emprunts et dettes	56 000,00
SOUS TOTAL DEPENSES		662 290,00
040	Opération d'Ordre Transfert entre Sections	51 660,00
041	Opération Patrimoniales	0,00
001	Déficit Antérieur reporté	0,00
TOTAL DEPENSES		713 950,00

RECETTES		2024
CHAPITRE	LIBELLE	PROPOSITIONS
202301	Poste de relevage	29 990,41
202101	Schéma directeur d'assainissement	50 000,00
SOUS TOTAL RECETTES		79 990,41
040	Opération d'ordre transfert entre Sections	100 000,00
001	Excédent Antérieur Reporté	533 959,59
TOTAL RECETTES		713 950,00

LA RESTAURATION SCOLAIRE :

[Délibération de la caisse des écoles du 22-06-2023 tarifs applicables au 01-09-2023]

- 3,50 € par repas
- 4,38 € si majoration (réservation hors délai)

LE DROIT DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT :

[Délibération du 12-12-2022 - tarifs applicables au 01-01-2023]

- 580 € ht par branchement



LES PHOTOCOPIES :

[Délibérations du 17-07-2014 et du 29-11-2019]

- 0,18 € A4 noir
- 0,40 € A3 noir
- 1,50 € A4 couleur
- 2,00 € A3 couleur

LES LOCATIONS DE SALLES :

[Délibération du 12-12-2022 tarifs applicables au 01-01-2023]

	ASSOCIATIONS		PARTICULIERS			PROFESSIONNELS
	COMMUNE A partir de la 3 ^{ème} location de l'année (2 premières locations gratuites)	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE	AGENTS COMMUNAUX	Pour des réunions en semaine
GRANDE SALLE	100 €	300 €	150 €	300 €	150 €	200€ journée 100 € demi-journée
PETITE SALLE + SALLES ASSO		150 €	80 € (gratuit – 18 ans limite 1/an)	150 €	80 €	100 € journée 50 € demi-journée

EMPLACEMENTS

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

	Taille	durée	tarif 2023
CONCESSION SIMPLE	3,12m² (soit 2,60ml*1,20ml)	30 ans	300 €
		50 ans	500 €
CONCESSION DOUBLE	6,24m² (soit 2,60ml*2,40ml)	30 ans	600 €
		50 ans	1000 €

COLOMBARIUM

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

	Nombre de case	durée	tarif 2023
COLOMBARIUM	1	30 ans	300 €
		50 ans	500 €

CAVEAUX (+ tarif emplacement)

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

CATEGORIE	tarif 2023
TOMBALE SEULE	1 500 €
GROSSE TOMBALE	2 500 €
TOMBEAU	3 000 €
CHAPELLE	6 000 €

NOMBRE DE PLACES	tarif 2023
2 PLACES	1 500 €
4 PLACES	2 000 €
6/8 PLACES	3 000 €
8/10 PLACES	4 000 €

Les emplacements disponibles sont identifiés sur place par des petites affichettes :



Pensez à noter les numéros qui figurent sur ces affichettes pour toute réservation.

Le règlement du cimetière est consultable en mairie sur simple demande au secrétariat.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

Sur la commune de Vieille Brioude :



La modification des habitudes de consommation, le changement des habitudes de tri avec l'extension des consignes et la mise en place du compostage nous conduisent à optimiser nos circuits de collecte tout en préservant la qualité du service. Vos bacs sont trop petits ? La taille de votre famille évolue ? Besoin de bacs en cas d'une nouvelle activité ? Vous pouvez contacter les services du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE afin d'adapter la taille de vos bacs en fonction de vos besoins.

Loi AGEC, où en est-on ?

Vous le savez, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (loi AGEC) prévoyant la généralisation du tri à la source des biodéchets a pris effet le 1er janvier 2024. Dorénavant, chaque usager doit avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité des biodéchets par le développement du compostage individuel et collectif. Vous n'avez pas de composteur individuel et vous souhaitez en acquérir ? Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE continue de mettre à disposition des usagers, et ce gratuitement, des composteurs individuels. Rendez-vous sur notre site internet : <https://www.sictom-issoire-brioude.com/>, page contact pour commander votre composteur ou rapprochez-vous des services du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

En 2024, sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, plus de 2 100 composteurs individuels ont été distribués et plus de 300 composteurs collectifs ont été installés.



Du nouveau pour le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et ses usagers !

Développement des points de collecte de proximité

Dans un souci d'amélioration du cadre de vie, d'optimisation, de sécurisation, et de maîtrise des coûts, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met en place progressivement des points de collecte de proximité sur son territoire. 2 flux sont concernés, les ordures ménagères qui doivent être déposées en sacs et les emballages pour lesquels les consignes restent les mêmes. Dans les zones concernées, des sacs de pré-collecte sont distribués afin de faciliter l'apport et la dépose des déchets recyclables dans ces nouvelles colonnes.



Application Mobile :

Prochainement, grâce à l'application mobile MONTRI, vous pourrez avoir des informations sur le tri des déchets et les consignes de tri applicables, mais aussi télécharger un calendrier de collecte ou encore trouver les points de collecte les plus proches de chez vous. Cette application est disponible gratuitement et facilement utilisable au quotidien.

Création d'une nouvelle déchetterie

Afin de compléter le maillage du parc de déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, une nouvelle déchetterie va prochainement ouvrir ses portes sur la commune de Paulhaguet. Les usagers du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ont accès aux 8 déchetteries du territoire : Ardes sur Couze, Brassac les Mines, Brioude, Issoire, Langeac, Paulhaguet, Sauxillanges et Vic Le Comte.

Contrôle d'accès dans les déchetteries

Un nouveau système d'accès en déchetterie par lecture de plaques d'immatriculation sera progressivement mis en place dans les déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE. Le premier site qui sera équipé sera la nouvelle déchetterie de Paulhaguet. Ce système sera généralisé courant 2025 à l'ensemble des déchetteries. La plateforme d'inscription sera en ligne sur notre site internet dès le début d'année 2025. Les usagers qui souhaiteront utiliser les déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE devront s'inscrire en amont et fournir un justificatif de domicile et des plaques d'immatriculation des véhicules concernés. À l'entrée des déchetteries, des caméras liront les plaques pour autoriser l'accès. Ce nouveau système permettra de répondre à la nouvelle réglementation concernant la traçabilité des déchets (nombre d'entrées, nature et volume des déchets déposés, producteurs...).

AU QUOTIDIEN

Les incivilités ? Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics. Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, tags et déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie.

Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité, réagissons et agissons ensemble pour le bien de tous !



"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits".

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 - art 4

LE STATIONNEMENT



Nous nous permettons de rappeler, à toutes fins utiles, que les places de stationnement « minute » et « handicapée » devant l'école sont, comme leur nom l'indique, réservées au stationnement minute et aux personnes titulaires de cartes prioritaires.

Aussi, dans un souci de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir respecter la nature de ces places. Il s'agit des abords de l'école sur lesquels les élèves circulent. La place de la croix des prés est suffisamment grande pour stationner les véhicules en attendant la sortie des classes.

LES NUISANCES SONORES

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Ils peuvent être sanctionnés lorsqu'ils constituent un trouble anormal causé :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale) ;
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard) ;
- feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ect ;
- par un animal (exemple : aboiements).

On parle de tapage nocturne lorsque ces bruits sont commis la nuit et que l'auteur a conscience du trouble qu'il engendre et ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

Les bruits de voisinage sont réglementés par le code de la santé publique aux articles R.1336-4 à 12.

Les horaires des travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés à l'article 6 de l'arrêté préfectoral de la Haute-Loire portant diverses mesures relatives à la lutte contre le bruit (n°ARS/DD43/2019/14).

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00





LES SERVICES DE LA CCBSA

LE PÔLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Le Pôle Petite Enfance, situé au sein de l'espace Jean Pradier en plein centre-ville de Brioude a ouvert ses portes le 2 septembre 2024, conçu comme un guichet unique pour l'accueil de la Petite Enfance, un lieu d'informations et de prévention. Il rassemble des services complémentaires pour aider toutes les familles à trouver les meilleures solutions d'accompagnement et d'accueil pour leurs enfants :

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE (crèche)

Ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00.

Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle. Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne expérimente, avec le soutien de l'Etat et de la CAF, la création de 4 places d'accueil « tremplin ». Ces places offrent une solution aux parents pour leurs démarches d'insertion professionnelle et leur rôle éducatif.

Des créneaux d'accueil temporaire seront aussi disponibles pour des projets d'insertion sociale et professionnelle (permis de conduire, cours d'alphabétisation, formation courte, stage, etc.).



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Guichet unique du territoire, pour l'orientation des familles et la satisfaction de leurs besoins d'accueil, en facilitant l'accès et le choix aux différents modes de garde. Le Relais vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, auprès d'une assistante maternelle, d'une crèche ou par la Garde à Domicile.



Le lieu d'Accueil Parents Enfants : LA PETIT' PAUSE

Ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents.

Ce lieu d'écoute animé par des spécialistes de la petite enfance, vous accueille également pour jouer, rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou se détendre un moment.

A la Petit' Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents,... L'entrée est libre et gratuite, pour tous.

Pôle Petite Enfance – Espace Jean Pradier
Place Paradis – 43100 BRIOUDE
04.71.50.01.00

ASSISTANTE MATERNELLE
UN MÉTIER D'AVENIR !

VOTRE COMMUNE MANQUE DE SOLUTIONS D'ACCUEIL POUR SES TOUT-PETITS.

LE RELAIS PETITE ENFANCE VOUS ACCOMPAGNE DANS LES DÉMARCHES.

RELAIS@BRIOUDESUDAUVERGNE.FR
04.71.50.01.00
PÔLE PETITE ENFANCE
PLACE PARADIS- 43100 BRIOUDE

 **BRIOUDE**
SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

ADOLESCENTS - L'Accueil de Loisirs ADO.COM

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, Ado.Com est ouvert **les mercredis et pendant les vacances** avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun.



De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad, tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Walibi, au Pal, à la mer, Stage ski, ...

Des temps en commun avec les autres Accueils Ados sont également prévus, pour des activités exceptionnelles. Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00. Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.

Infos : 04.71.50.28.59 / adocombrioude

ACCUEIL DE LOISIRS - BRIN DE FICELLE - LEO LAGRANGE

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne soutient financièrement les Accueils de Loisirs Brin de Ficelle à Fontannes et à Lorlanges, Léo Lagrange à Brioude, ainsi que le Centre social Décluc de Brioude. Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Les journées à l'Accueil de Loisirs proposent toutes sortes d'activités et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge (3-5 ans / 6-9 / 10-12) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité.

Brin de Ficelle Fontannes
Brin de Ficelle Lorlanges
(Champ Pointu)
Tél. 04.71.74.33.94
www.brindeficelle.fr

Léo Lagrange Brioude
Tél. 04.71.50.16.80
**accueildeloisirs-
brioude-stbeauzire.org**

**Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCBSA".
Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr**

LES SERVICES DE LA CCBSA

LES SERVICES A LA PERSONNE



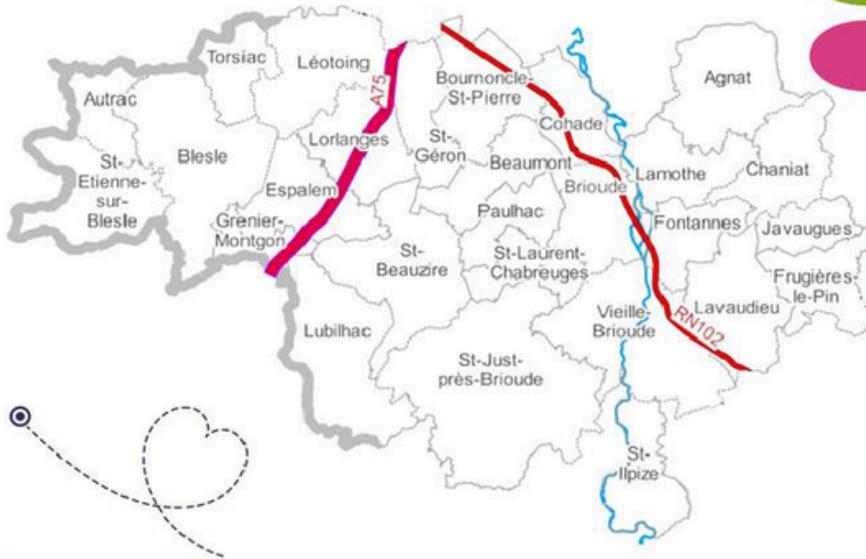
BRIOUDE
SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

TRANSPORT A LA DEMANDE

PORTAGE DE REPAS
À DOMICILE

TELE-ASSISTANCE

B-BUS



TRANSPORT A LA DEMANDE	PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	TELE-ASSISTANCE	B-BUS
<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne dès 16 ans.</p> <p>Où ? Sur les 27 communes de la ComCom + Paulhaguet*+ Massiac*+ Oussouix* + Lempdes/Allagnon* + Vergongheon*.</p> <p>Coût ? 3€ un trajet. 6€ un aller retour. Jusqu'à 12 trajets/trimestre. *sous conditions</p>	<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? A la fréquence souhaitée (tous les jours, 1 jour/semaine...) Choix des menus.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? 24h/24 - 7jours/7.</p> <p>Comment ? Grâce à 1 simple bip recevoir l'aide de son réseau d'aidants.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	<p>Qui ? Ouvert à tous.</p> <p>Quand ? 1 fois par mois dans chaque commune de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Où ? Dans les 27 communes de la ComCom.</p> <p>Coût ? Gratuit.</p>

Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes à :
accueil@brioudesudauvergne.fr ou 04.71.50.89.10

SPORT SANTÉ

Des actions sport-santé sont mises en place afin de favoriser la pratique du sport à l'école (acro-sport, courses d'orientation...) L'éducateur de la ComCom vient en appui aux enseignants pour dispenser du temps d'activité physique.

La Communauté de communes met également en place le "Savoir Rouler à vélo", ce dispositif permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Cette année, nos élèves des classes de CM1 et CM2 ont eu la chance de bénéficier de ce dispositif.



PORTAIL F@MILLES

Le Portail F@milles est un espace personnalisé et confidentiel où chaque famille aura la possibilité de modifier les données personnelles du compte, de payer en ligne en toute sécurité, de gérer les factures et d'éditer des attestations.

D'un simple clic, vous avez la possibilité de trouver rapidement des informations pratiques sur l'ensemble des services proposés aux familles pour l'enfance et la jeunesse.



Infos : 04.71.50.89.10 / jeunesse@brioudesudauvergne.fr

Comme les utilisateurs le savent déjà, la commune de Vieille-Brioude a fait le choix d'adhérer au Portail Familles pour la gestion de sa restauration scolaire, les réservations se font alors sur ce portail ainsi que la facturation et les règlements. La "cantine" est un service qui n'est pas obligatoire, et nous avons la chance d'avoir des repas faits maison, frais et les matières premières sont commandées chez des producteurs locaux le plus possible.

OPAH

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) depuis le 03 décembre 2024.

Concrètement, une OPAH permet d'aider techniquement et financièrement* les propriétaires privés à améliorer leur logement (réhabilitation globale, économies d'énergie, adaptation du logement...).

À partir du 9 janvier 2025, des permanences seront organisées par la Communauté de Communes et auront lieu en Mairie de Brioude le 2^e jeudi de chaque mois.

Vous pourrez consulter le planning détaillé de ces permanences sur le site internet de la CC Brioude Sud Auvergne : www.brioudesudauvergne.fr, ou via les applications de votre commune.

*aides sous conditions de ressources





PRATIQUE

INFORMATIONS

LE BUS "FRANCE SERVICES"



Le B-Bus sillonne les routes des 27 communes de la CCBSA.

L'objectif ?

« Un accompagnement à votre porte »

Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite, l'emploi, le numérique, les finances publiques, les services à la personne...

Vous aurez accès aux services nationaux : Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès aux droits), de l'assurance maladie, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de la Poste.

Mais aussi les services à la personne de la Communauté de Communes : portage de repas, téléalarmes, Colibri...

Le B-Bus réaffirme la présence de l'Etat et des services publics sur l'ensemble du territoire !

C'est un service accessible au plus près de chez soi, au cœur de la vie quotidienne.

Prochains passages sur la place de Vieille-Brioude :

MARDI DE 09H00 A 12H00

- 14 janvier 2025
- 11 février 2025
- 11 mars 2025
- 08 avril 2025
- 06 mai 2025
- 03 juin 2025

Infos : 07.62.50.91.05 / 07.62.50.92.03

b-bus@brioudesudauvergne.fr

Cassandra, conseillère numérique
tiendra sa permanence en mairie aux mêmes dates

9h00 à 10h30 sur RDV - 10h30 à 12h00 sans RDV

Infos : 07.62.50.91.51

numerique@brioudesudauvergne.fr

PANNEAUPOCKET

La mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application PanneauPocket !

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations, transport scolaire, menus de la cantine ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris.



Il suffit de télécharger l'application sur votre mobile ou de consulter le site en ligne. Ajoutez "Vieille-Brioude" dans vos favoris

C'est gratuit, sans engagement, sans inscription et instantané !



NAISSANCES

- KUSZNER Kaylä, Marguerite, Zelda, Jacqueline, le 04 janvier 2024
- BONHOMME Enzo, le 28 janvier 2024
- FOURREAU Alba, le 20 août 2024
- PAGE Soan, le 03 octobre 2024



MARIAGES

- POTHIER Arnaud, Antoine & CHAPAVEIRE Chloé, le 27 janvier 2024
- RAMAIN Pascale, Marie-Antoinette & RODIER Christian, Daniel, le 30 mars 2024
- HAON Apolline & MOSNIER Nicolas, Patrice, Yves-Marie, le 15 juin 2024
- FECHE Alain, Jean-Claude & FU Jinhua, le 22 juin 2024
- HAMEL Jean-Philippe, Bernard, Claude & LAMIA Laura, le 03 août 2024
- ROMENS Frédéric, Bernard & BLACHON Catherine, Anne, Elise, le 17 août 2024
- SPITZEL David, Patrick, Guy & RAVEL Fabienne, le 21 septembre 2024



PACS

- BLAUDIN-DE-THE Claire, Marie, Sylvie & PEREIRA REBELO José Augusto, le 22 décembre 2023
- BLAVOUX Quentin, Anthony & PICHOT Justine, Olivia, le 16 mars 2024
- HUDON Martine, Lucette, Angèle & NICOLAS Christophe, le 08 avril 2024
- BERTRAND Marion & TIXIER Dimitri, Kilian, le 18 juin 2024
- GOIGOUX Charlène & MALECKI Bryan, Raymond, le 23 octobre 2024

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- SANTALLIER André, Georges, Albert, le 29 décembre 2023
- CHASSAGNON née VAZEILLES Georgette, Jacqueline, Lucienne, le 05 février 2024
- FAYOLLE née AUZAT Catherine, Paulette, Hélène, le 04 avril 2024
- PETIT Christian, Hervé, Georges, le 17 juin 2024
- HOSTAL Josiane, Andrée, le 18 juin 2024
- DUNAND Georges, le 27 juillet 2024
- DEJOUX Jean-Claude, Alain, le 04 août 2024
- MASTANTUONO née MOUCHERON Madeleine, Annie le 13 août 2024
- CHASTAING née PORTE Colette, Renée le 24 août 2024
- DAVID Stéphane, Jean-Baptiste, René le 25 août 2024
- BECET née LEPAGE Lucie, Marie, Solange, le 03 septembre 2024
- LITAUDON Patrice, le 25 septembre 2024



Lundi 02 septembre, une joyeuse animation égayait la cour d'école, endormie durant l'été ! Enfants et parents se retrouvaient, dans la bonne humeur, autour d'une équipe pédagogique partiellement renouvelée pour débiter une nouvelle année scolaire.



Si Sandrine Médard, la directrice, accueille toujours les élèves de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section, avec Audrey Begon les jeudis, elles sont désormais secondées par Isabelle Cussac qui remplace Lucette Pénide. Cette dernière a en effet fait valoir son droit à la retraite après de longues années passées à l'école durant lesquelles son investissement a été sans faille. Nous lui souhaitons beaucoup de moments heureux et un repos bien mérité !

Elodie Lèbre enseigne, comme l'an passé, aux élèves de Grande Section et Cours Préparatoire.

Elle est aidée au quotidien par Evelyne Mendès et Nathalie Pagès.

Les élèves de CE1/ CE2 ont retrouvé leur enseignante, Sylvia Marchi, tandis que leurs camarades de CM1/ CM2 ont fait la connaissance de Mathilde Masclaux, nouvellement nommée à l'école.



Christian Eymard et Nelly Léger, professeurs des écoles remplaçants, complètent cette équipe, tout comme Laurence Huard, AESH, qui apporte son aide aux élèves des différentes classes.

Cécile De Almeida se charge quant à elle de régaler chacun et chacune, à la cantine, en concoctant chaque jour de bons petits plats.



Cette année scolaire se veut placée sous le signe de la Culture. Outre la fréquentation régulière de la bibliothèque municipale, différents projets sont menés. Ils vont permettre aux élèves de visiter des expositions notamment à l'Hôtel du Doyenné ou au Musée Crozatier et d'exposer au sein de l'école des œuvres originales. Certains écoliers se rendront également au cinéma pour assister à la projection de courts métrages. D'autres seront initiés à la broderie, à la danse Renaissance ou encore aux arts du cirque.



Le sport ne sera pas en reste puisque les élèves bénéficieront de cycles natation, savoir rouler à vélo, gymnastique, acrosport et jeux traditionnels.

Cette année nous partons à la découverte des animaux du monde :
« De la savane en passant par la forêt, nous finirons sous les tropiques »



Après s'être retrouvé en septembre et avoir rencontré Alison et Nathalie, les deux nouvelles animatrices, nous avons attaqué les activités avec les enfants.

Créations manuelles , activités sportives et moments de jeux rythment les différents temps d'accueil périscolaire de la journée.

Tous les jeudis la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne offre aux enfants un fruit pour l'heure du goûter.

Elle propose également chaque semaine une animation avec un intervenant extérieur au périscolaire.

En première période c'est Marlène de M'Jouer qui est venue avec ses polydrons, un jeu de constructions géantes.

Jusqu'aux vacances de Noël , les enfants passent aux fourneaux et ramènent fièrement leur préparation à la maison.



Nous avons accueilli Paillette, un lutin du Père-Noël, venu se reposer avant la grande tournée, celui-ci s'est montré bien farceur !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes !



L'équipe d'animation :

Alison, Évelyne, Isabelle et Nathalie



La Région Auvergne-Rhône-Alpes exerce depuis le 01 janvier 2021 de manière directe sa compétence en matière de transport interurbain et de transport scolaire sur le territoire du département de la Haute-Loire, en s'appuyant sur les Autorités Organisatrices de second rang (mairies...) qui, depuis des années, œuvrent en proximité pour que le transport scolaire soit adapté aux besoins de la population.

Depuis la rentrée 2022, les inscriptions doivent se faire en ligne sur le site de la Région :

<https://transportscolaire.auvergnerhonealpes.fr>.

Un formulaire est à compléter en ligne, de plus, il est demandé de transmettre une photo en format jpeg. Pour les élèves habitants des villages, la commune valide votre inscription et la carte de transport est ensuite envoyée par la Région directement à votre domicile.

Tarifification :

Ticket / 3 €

Carnet de 10 tickets / 23 €

Abonnement mensuel / 45 €

Transport scolaire / 225 € l'année par élève

Demande de duplicata de carte de transport / 15 €

Pénalité de retard inscription / 30 €

Le transport scolaire pour les élèves de l'école primaire est intégralement pris en charge par la commune qui ne demande aucune participation aux familles, cependant le coût annuel pour un enfant est de 225 €.

Bien entendu, si vous rencontrez des difficultés (ex : pas de connexion internet, pas d'ordinateur...) le service administratif de la commune se tient à votre disposition pour vous accompagner.

Le règlement des transports est consultable sur le site de la Région.

La période d'ouverture des inscriptions est largement communiquée par les services régionaux et municipaux, en principe, elle débute **en mai et se clôture mi juillet**.

Attention ! il est impératif de respecter les délais d'inscription pour le bon fonctionnement des services.



Antenne régionale des transports
interurbains et scolaires
de la Haute-Loire
10 rue de Vienne
43000 LE PUY EN VELAY

Tel : 04 26 73 51 51
transports43@auvergnerhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur les horaires de la ligne H10, rendez-vous sur le site de la Région Auvergne Rhône Alpes : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes>

La Médiathèque de Vieille-Brioude est ouverte à tous, petits et grands le mercredi de 16h à 18h !

- à l'école : mardi et jeudi



La Médiathèque de Vieille-Brioude est animée par des bénévoles, habitantes de la commune : Dany, Eliane, Linda, Noëlle, Sylvie et Rachel.

Vous pouvez emprunter des livres, ou lire sur place. L'adhésion est gratuite.



La médiathèque est alimentée toutes les années par des nouveautés : romans contemporains, historiques, policiers, albums, BD, documentaires, livres pour enfants ...

Elle est enrichie par les prêts de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), qui par le biais du Bibliobus (deux fois par an) et de la navette (une fois par mois), nous échange quelques 600 ouvrages à chaque passage.

La BDP met également à notre disposition des livres «large vision» (écriture gros caractères). Possibilité d'obtenir des livres parlés plus spécialement destinés aux personnes mal ou non voyantes.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie, nous transmettrons votre demande.

✕ □ —



A.C.C.A

ASSOCIATION DE CHASSE

Président : Marc CHASSANY
Coordonnées : marc.chassany@bbox.fr
06 63 74 54 96

Jours d'activité :
Samedi - Dimanche - Lundi : petits et gros gibiers
Mercredi - jeudi : gros gibiers
Fermeture : Mardi et vendredi

< >

✕ □ —



A.P.E

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Marie BASTARD
Coordonnées : ape.vieille.brioude@orange.fr

Facebook : Ape Vieille-Brioude

Diverses manifestations au bénéfice des élèves de l'école publique de Vieille-Brioude.

< >

✕ □ —



LES BALLADINS DU CEROUX

Présidentes : Corinne BRUGEROLLE & Eliane SAUVAN-BAYET
Coordonnées : 06 59 71 27 48 corinne.brugerolle@orange.fr
06 88 90 27 43 eliane.sauvan@orange.fr

Horaires : Mardi soir 20h - 22h

La chorale est mixte. Nous apprenons les chants par pupitre ou voix et ensuite nous mettons en place, avec les différentes voix chantant en même temps, les chansons. Le répertoire de la chorale est essentiellement la chanson française. Tout le travail se fait sous la houlette du chef de chœur Sédric Baujard.

< >

✕ □ —



LES CLASSARDS

Président : Clément OLEON
Coordonnées : 07 83 71 82 55
lesclassardsdevieillebrioude@gmail.com
Instagram : lesclassards_vieille_brioude
Facebook : Les classards de Vieille-Brioude

*Association de jeunes entre 16 et 22 ans, qui organise des manifestations festives dont la fête de la Sainte-Anne en partenariat avec la municipalité et les autres associations.
De nombreuses soirées et sorties ludiques sont organisées pour les membres de l'association tout au long de l'année.*

< >

✕ □ —



COMITÉ DES FÊTES

Président : Simon SOULIGOUX
Coordonnées : 06 80 93 38 05
comitedesfetesvieillebrioude@gmail.com
Facebook : Comité des fetes de Vieille-Brioude
Instagram : comite_fete_vieillebrioude

*Organisation de manifestations : vide grenier, soirées, repas,...
Location de matériels festifs : barnum, tonnelle pliante, sono, ect, ...*

< >

✕ □ —



COSTE CREW VTT

Président : Maxime CHANEL

Coordonnées : 06 08 92 58 61
chanel.maxime@gmail.com

*VTT de descente, aide à l'organisation des courses.
Organisation de la Brioude DH Cup.*

< >

CLUB SAINTE-ANNE

Présidente : Annie LEYRE
Coordonnées : 06 87 17 86 40
 annie.leyre@gmail.com

Horaires/jours d'activité : Mardi 14h à 18h : jeux de société, gouter
Durant l'année : Repas, pique-nique, concours de belote, loto, théâtre, sortie en car

ESPÉRANCE VIEILLE-BRIOUDE

Co-Présidents : Didier EYNARD & Nicolas MOSNIER
Coordonnées : 06 81 67 35 86 deynard@hotmail.fr
 06 64 67 72 29 nico.du.43@hotmail.fr

Entraînements : Mercredi et vendredi de 19h30 à 21h au stade

Matches : un dimanche sur deux à domicile et l'autre à l'extérieur
 Groupe de personnes de 18 à 60 ans réuni autour de la même passion, le football. Bonne ambiance garantie !

FAMILLES RURALES

Présidente : Michelle DESCAMPS - 06 76 13 95 21
Coordonnées : afr.vieillebrioude@gmail.com

- Gym pilates : Lundi 10h-11h et 11h00-12h00
 Vendredi 9h45-10h45 et 11h-12h
- Marche : Mardi rdv à 13h45 sur la place de la Mairie
- Gym tonique : Jeudi 19h30-20h30
- Zumba : Jeudi 20h30-21h30

L'Association propose différentes activités sportives, accessibles dès 16 ans et encadrées par des intervenants diplômés et expérimentés, ainsi que des manifestations.

LA GAZ FAMILY

Président : Vincent VACCARO

Coordonnées : teamlagazfamily@gmail.com

L'Association La Gaz Family est un regroupement de passionnés de sports mécaniques.

G.M.D. GYM MARCHE DÉTENTE

Présidente : Rachel CUELLAR

Coordonnées : 06 40 50 91 12

- Gym tonique : Le mercredi de 19h30 à 20h30

Rando de nuit gourmande le 1er samedi du mois de juillet.

JOYEUX LURONS

Président : Hervé SOULIGOUX

Coordonnées : 06 18 55 33 77
 souligoux.herve@orange.fr

Horaires : Détente sportive le mercredi de 17h30 à 19h30 à la salle polyvalente

X □ -



JUDO CLUB VIEILLE-BRIOUDE

VIEILLE-BRIOUDE

Présidente : Coralie CAPELANI
Coordonnées : 06 69 98 42 05
Horaires : judo 4/5 ans les lundis de 17H00 à 17H45
 judo + de 6 ans les lundis de 17H55 à 18H55
 self défense, judo/jujitsu, boxe pied poing ado/ adulte les lundis de 19H à 20H - Inscription possible toute l'année.
Activité : Judo enfants et création début septembre d'un cours ado/adulte self défense, judo/jujitsu, boxe pied poing.

< [] >

X □ -



JUMELAGE PORTIRAGNES / VIEILLE-BRIOUDE

Présidente : Michèle ROCHE

Coordonnées : 06 79 70 06 01
 micharoch@aol.com

*Rencontres et échanges entre les deux communes.
 Organisation du feu de la Saint Jean.*

< [] >

X □ -



MUSÉE JARDIN DE LA VIGNE ET DU PATRIMOINE

Co-Présidents : RIGAUD Fabien et FRANCOIS Lilian
Coordonnées : 06 83 44 96 55 fabienrigaud@hotmail.fr
 06 82 40 47 74 l.francois07@sfr.fr

Equipe de bénévoles pour l'entretien (quelques jeudi et samedi / an) et la promotion du Jardin et du Musée de la Vigne et du Patrimoine. Le musée-jardin se visite !!! Il est ouvert de Pâques à Toussaint. Visites libres. Venez (re)découvrir le Patrimoine de votre commune. L'association est ouverte à tous, soyez curieux de l'histoire de votre beau village, nous vous accueillerons avec plaisir.

*Fête de la vigne : 05/10/25, démonstration de pressage et vente de jus de raisins et de pommes.
 Fête du cochon : 16/11/25, fabrication, vente de charcuterie, repas dansant.*

< [] >

X □ -

pétanque



PÉTANQUE

Vieille-Brioude

Président : Dominique CORNUT

Coordonnées : 06 76 07 46 85 domiscb@gmail.com
 petanque.vieillebrioude@gmail.com

Club de pétanque, organisation de concours et championnats de pétanque.

< [] >

X □ -




Groupe Folklorique
Danses du Massif Central
43100 Vieille-Brioude

"L'ours de la combo torte"

Présidente : Christine OLEON
Coordonnées : 06.76.63.15.74
 pieddevigne.vb@gmail.com
Horaires : Répétition le vendredi à 20h30 à la salle Polyvalente.

Groupe folklorique Danses du Massif Central : Bourrées, valse, polkas.

< [] >

X □ -



COLLÉGIALE RÉCRÉMANUELLE

Représentantes : EYMARD Arlette et VINCENT Patricia
Coordonnées :
 arlette.eynard43@gmail.com
 vincentpatricia43@gmail.com

Horaires : Tous les jeudis de 17h30 à 19h30

*Loisirs créatifs (peinture sur assiettes, couture, cartonnage, tableaux en sable, papier mâché...
 Organisation de stages (ex: poterie)*

< [] >



ROUES LIBRES LE BIEN-ÊTRE ACTIF

Présidente : Pascale DECKER
Coordonnées : 07 86 96 57 58 / 04 71 74 96 69
 lebienêtreactif@gmail.com

Horaires : Jeudi de 9h à 12h30

Cours de gymnastique pilates (conférences, stages, ateliers, formations le mardi) et loisirs mécaniques vintage.

Diplôme d'Etat école des sports : Certifications professionnelles



TEMPS DANSE

Président : Denis PORTAL
Coordonnées : rue ST Ferréol 43100 BRIOUDE
 06 85 05 37 43

Horaires : tous les mardis soirs, à la salle polyvalente à partir de 18h45

Danse de salon, danse en ligne et rock.



QUELQUES IMAGES :



Les octogénaires du Club Sainte-Anne



Chorale les Balladins du Ceroux - Fête de la Sainte Anne



- 1 - Pascal CROZE photo n°10**
 - *Un bon d'achat "Mon reflexe achat"*
- 2 - Patrick VIDAL photo n°14**
 - *Un bon d'achat "Mon reflexe achat"*
- 3 - Sylvie DEFOUR photo n°27**
 - *Un bon d'achat "Mon reflexe achat"*

La commune a renouvelé l'organisation du concours photos qui a connu un grand succès cette année encore. Ce concours a été rendu accessible aux photographes amateurs. Le thème de cette troisième édition était : "Autour de la vigne".

Les candidats ont pu proposer jusqu'à 3 photos et devaient respecter certains critères :

- Respect du thème imposé
- format numérique de qualité optimale et sans retouche ni effets spéciaux.

La clôture du dépôt des photos a été fixée au 15 juin 2024.

10 candidats ont été sélectionnés. La municipalité tient à remercier tous les participants.

Une exposition s'est ensuite tenue dans la verrière du gîte de l'Ermitage St Vincent du 1er juillet au 31 août 2024. Une urne a été installée à l'entrée de l'exposition pour permettre aux visiteurs de voter pour leur photo "coup de cœur".

Le jury, composé d'élus, a délibéré en tenant compte des résultats de l'urne (votes des visiteurs).

Le résultat du concours a été dévoilé lors de la fête patronale de la Sainte Anne, le dimanche 28 juillet 2024.

Vu le succès de cette animation, la municipalité a décidé de reconduire le concours en 2025, le thème imposé sera :

"Les fours des villages"



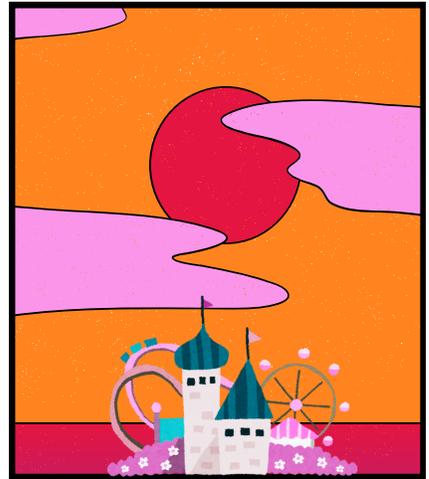
A vos appareils !



Samedi 22 juin, à l'occasion de ses 10 ans d'existence, la chorale Les Balladins du Ceroux a organisé un festival chorales à Vieille-Brioude. Huit chorales étaient présentes et près de 200 choristes étaient rassemblés dans la bonne humeur et le plaisir de chanter. Les gens ont ainsi pu déambuler dans le village à la découverte de petits coins charmants où les différentes formations musicales ont proposé un répertoire varié.

Cette journée a été organisée conjointement avec l'association de Jumelage de Vieille-Brioude et un dernier tour de chant a été effectué en soirée avant l'embrasement du feu de la St Jean. Une belle réussite, un moment intense et inoubliable pour Les Balladins du Ceroux.





26-28 JUILLET 2024
VIEILLE-BRIOUDE
Fête de la Sainte Anne



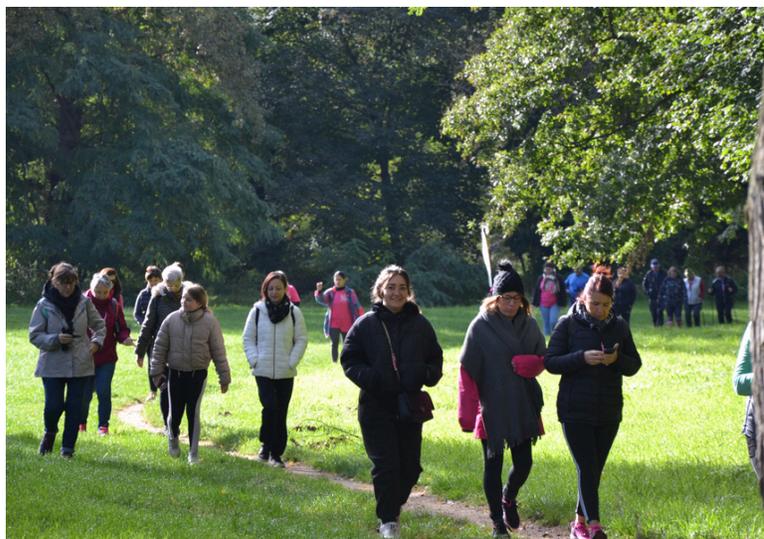


Dimanche 29 septembre a eu lieu la première marche rose organisée par l'association G.M.D. (Gym Marche Détente).

60 participants étaient au rendez-vous, et 600 € ont été récoltés en faveur de la ligue contre le cancer du sein.

Merci à tous les participants, donateurs, bénévoles et sponsors pour leur aide.

La manifestation devrait être reconduite l'année prochaine, la date n'a pas encore été fixée.



Nous remercions Sophie COURTINE, conseillère Départementale, pour la subvention accordée par le Département de la Haute-Loire.

FÊTE DE LA VIGNE DU 6 OCTOBRE 2024

Si l'héliotropisme a la cote en nos temps présents, il sera bientôt ringard de se rendre dans le sud pour aller chercher le soleil !!! Car notre région est tellement belle, que c'est lui qui monte d'azur en verdure pour nous rendre visite ! Il vient de plus en plus tôt, s'installe durablement, et repart de plus en plus tard ! Tant et si bien, que nos pauvres raisins en restent séchés sur pieds !!

Effectivement, le soleil si intense cet été, accompagné de son lot d'orages et de grêles, aura eu raison de nos malheureux pieds de vigne. Le jus de raisin a été rare cet année, mais délicieux rassurez-vous ! Après tout, n'est ce pas la qualité qui prévaut sur la quantité ? Bien sûr que oui ! Puisque de toute façon nous n'avions pas le choix !!!



Heureusement le jus de pomme est venu palier le manque de raisins, et comme toutes les années, les habitués et les profanes ont pu goûter et repartir avec de bons élixirs de fruits première pression comme on n'en fait plus ailleurs !

Le vide grenier fut un peu perturbé dans son organisation à cause des travaux engagés sur la place, mais tout s'est bien passé, grâce aux nombreux bénévoles, employés et élus municipaux dévoués à leur belle commune ! 😊
Merci à eux pour leur collaboration.

FÊTE DU COCHON DU 17 NOVEMBRE 2024

S'il est une fête qui garde le cap depuis plusieurs années, c'est la fête du cochon ! Oui, la cochonaille n'est pas ce qu'il y a de meilleur pour la santé paraît-il, mais pour le moral et le palais c'est une autre histoire !!! En témoigne notre réservation record de quelques 175 couverts environ pour cette édition 2024.

Comme chaque année, un travail de forçat a été fait par la fine fleur des membres de notre association, afin de vous préparer les meilleurs mets porcins de l'année : pâtés, boudins, saucisses. Un triptyque qui n'est pas prêt de s'arrêter de si tôt ! Qui vivra verra ! pourrait-on dire ! :)

..... Et à ce propos ! Savez-vous que vous. Oui, vous !!, pouvez adhérer au Musée de La Vigne et du Patrimoine dès aujourd'hui !? Laissez tomber Facebook, Instagram et TickTock, et venez passer de bons moments avec les historiens de Vieille-Brioude, qui vous en raconteront de bonnes sur votre village préféré ! Si vous êtes curieux du Patrimoine Culturel et Architectural de votre village, et si vous souhaitez apprendre à mieux connaître les traditions rurales, alors vous êtes les bienvenus !



ANIMATIONS CONCERTS

Jean-Luc PERROT :

Jean-Luc PERROT est organiste, titulaire de l'orgue historique François-Henri Clicquot (1782 – 1786) de l'église prieurale de Souvigny (Allier). Il est docteur en musicologie : sa thèse sur "L'orgue en France de 1789 à 1860" l'a amené à découvrir de nombreux compositeurs oubliés.

C'est en s'appuyant sur ses recherches qu'il a enregistré plusieurs CD faisant la part belle aux partitions rares. Conférencier recherché, il est l'auteur de plusieurs articles, analyses et livrets de Compact-Disc, notices historiques. Il joue également l'harmonium, le clavecin et le carillon et le piano-forte.

Par ailleurs, il a composé plusieurs pages pour orgue seul et orgue à 4 mains, des œuvres pour chœur, carillon, ou diverses formations de musique de chambre.

Il est secrétaire de l'association Les Amis de l'Orgue Clicquot de Souvigny et expert spécifique du Ministère de la Culture pour le patrimoine des harmoniums.

Damien Riviere :

Damien Riviere commence ses études musicales au sein de la Maîtrise Sainte-Marie d'Antony, avec laquelle il chante de nombreux concerts en France et en Europe. Il intègre la classe de chant de Catherine Cardin puis la Maîtrise Notre Dame de Paris, où il suit une formation complète et aborde un large répertoire allant de la musique médiévale à la musique contemporaine, sous la direction de Lionel Sow et Sylvain Dieudonné, mais aussi de chefs comme John Nelson, Jérôme Correas, Reinhard Goebel, Sir Norrington, Gustavo Dudamel...

Elève de Mickael Mardayer, Yves Sotin, Christiane Patard et Guy Flechter, il suit les enseignements de Margreet Höning, Paul Triepels, Udo Reinemann et Alain Buet, à l'occasion de Master Classes.

Habitué de la musique ancienne, il chante avec les ensembles William Byrd, Venance Fortunat, Vox Cantoris, Energeia, Les Meslanges, l'Ensemble Perotin Le Grand... mais aussi avec Les Chantres de Paris, ensemble qu'il a lui-même créé.

Comme soliste d'oratorio, on l'entend dans le répertoire baroque et classique (La Messe de Minuit, Les Méditations pour le Carême et le Te Deum de Charpentier, King Arthur de Purcell, le Dixit Dominus de Haendel et de Vivaldi, le Requiem de Gilles, le Te Deum de Delalande, le Requiem de M. Haydn, la Messe du couronnement de Mozart...) ainsi que dans diverses cantates de Bach, et dans l'interprétation des rôles de Jephté dans l'œuvre titre de Carissimi, Endymion dans la cantate de la Chasse de J.-S. Bach, Tancrede dans Il combattimenti di Tancredi e Clorinda de Monteverdi, comme dans des œuvres romantiques (la Messe en Ré de Dvorak avec l'Orchestre du Luxembourg dirigé par Nicolas Brochot) ou plus récentes (la Missa Criolla de Ramirez, l'Évangéliste dans la Passion selon Saint Luc de Jean-Christophe Rosaz).

En récital, il chante le répertoire grégorien comme la mélodie dans des programmes avec orgue ou piano, en France, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Sur scène, il incarne le rôle de Gontran dans Les Mousquetaires au Couvent de Louis Varney, Admète dans Alceste de Lully, l'Homme d'Arme dans La Flûte Enchantée de W. A. Mozart, Céladon dans Astrée de P. Colasse, Marcellus et le fossoyeur dans Hamlet d'Ambroise Thomas, ou encore Maître Pierre dans les Tréteaux de Maître Pierre de De Falla. Il enregistre de nombreux programmes de musique médiévale, renaissance ou baroque avec divers ensembles.

CONCERT
A l'église
19 JUILLET 2024 20H00

DAMIEN RIVIÈRE
JEAN-LUC PERROT

TÉNOR
HARMONIUM

ENTRÉE LIBRE
EGLISE DE VIEILLE-BRIOUDE



RÉCITAL DE PERCUSSIONS

PAR Cyprien Noisette

VENDREDI 23 AOÛT 2024

Église de Vieille-Brioude

18h

ENTRÉE LIBRE

Présentation :

Connaissez-vous les percussions ?

Cyprien Noisette vous emmène à leur découverte. Au cours d'un concert intimiste et chaleureux, vous entrerez dans un monde musical étonnant allant de Bach à la musique contemporaine en passant par Nougaro et l'improvisation.

Rythmes entraînants et mélodies délicates naissent sous les baguettes de l'interprète, dont le jeu allie virtuosité et subtilité.

Le programme fait la part belle au son chaleureux du marimba mais permet aussi de découvrir le vibraphone, le pandeiro, et bien d'autres instruments.

Toujours proche de son public, le percussionniste vous guide dans sa déambulation musicale, vous raconte l'histoire de chaque instrument, sa fabrication, et ses spécificités.

Le lien ainsi noué au cours de la soirée entre le musicien et les spectateurs fait de ce concert haut en couleur un réel moment de partage.

Biographie :

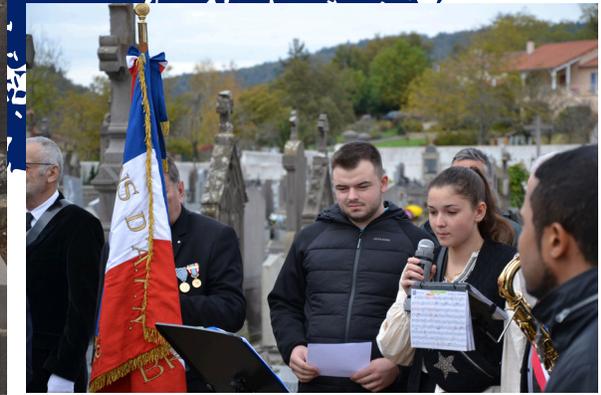
Musicien touche à tout, le percussionniste Cyprien Noisette défend une musique humaine.

Membre fondateur du quintette Poivre Rose, il joue régulièrement avec des formations symphoniques telles que l'Orchestre de Paris et l'Orchestre National de France.

Il est aussi investi dans la création contemporaine et a créé de nombreux spectacles autour de la percussion.

Parallèlement à son cursus au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris avec Gilles Durot, il s'est formé auprès du marimbiste Eric Sammut, pratique l'improvisation jazz avec Franck Dentresangle et la musique indienne avec Henri Tournier.

Cyprien Noisette est soutenu par l'ADAMI.



ANIMATIONS CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



ANIMATIONS

REPAS DU C.C.A.S, RETOUR EN IMAGES





JANVIER

- 12/01 Concours de belote organisé par le Jumelage

FEVRIER

- 15/02 Repas organisé par l'EVB

MARS

- 01/03 Bière-pong organisé par les Classards
- 15/03 Repas dansant organisé par Temps Danse
- 23/03 Concours de belote organisé par le Club Ste Anne

AVRIL

- 05/04 Concert des Balladins du Ceroux
- 13/04 Rencontre folklorique organisée par Pied de Vigne

MAI

- 08/05 Cérémonie du 8 mai au Monument aux morts
- 17/05 Concours de pétanque organisé par les Classards

JUIN

- 14/06 Repas des associations organisé par le Comité des fêtes
- 21/06 Feu de la Saint-Jean organisé par le Jumelage

JUILLET

- 05/07 Rando de nuit organisée par GMD
- 01/07 Exposition photos organisée par la municipalité
- 14/07 Vide grenier organisé par le Comité des fêtes
- 25-27/07 Fête patronale de la Sainte-Anne
- 08/08 Concours de pétanque organisé par le Jumelage

AOUT

- 14/09 Apéro Concert organisé par le Comité des fêtes

SEPTEMBRE

- 05/10 Fête de la Vigne organisée par le Musée de la Vigne
- 11/10 Concert organisé par les Balladins du Ceroux
- 12/10 Loto organisé par la Club Sainte-Anne

OCTOBRE

- 09/11 Repas du CCAS
- 11/11 Cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts
- 16/11 Fête du cochon organisée par le Musée de la Vigne
- 22/11 Bal organisé par les Classards
- 30/11 Théâtre organisé par le Club Sainte-Anne

NOVEMBRE

DECEMBRE

- 05/12 Spectacle de Noël organisé par le Comité des fêtes



Cette toile représentant Vieille-Brioude et peinte vers 1950, a été retrouvée en 2019 dans un grenier, après avoir été accrochée pendant plusieurs années dans un restaurant parisien.

La peinture a été redécouverte par Roselyne Parent, la petite-fille de Claude Coutel, propriétaire du restaurant parisien Le Coucou, situé au coin de l'avenue de l'Opéra.

Elle a ensuite décidé d'offrir le tableau à la commune de Vieille-Brioude.



Au Grand Palais, M. Claude COUTEL reçoit Monsieur le Président de la République



Claude COUTEL, en 1952 (2eme depuis la gauche) à l'occasion des 80 ans de son ami Curmonskey, le prince élu des gastronomes

A ses clients, il montrait le tableau en leur disant "je suis d'ici" se souvient Paulette Mathieu, nièce de Claude Coutel.

Nous en profitons pour remercier Paulette Mathieu de nous faire partager ces photographies.



Déjeuner de Faveur en l'honneur du Bimillénaire de Paris, sous la présidence d'Edith PIAF le 24/05/1951 AUBERGE DU COUCOU - Claude COUTEL

Le restaurant Le Coucou était un lieu prisé de célébrités, y compris des personnalités comme Édith Piaf, Mistinguett, et Jean Cocteau. M. Coutel avait aussi la concession du zoo de Vincennes.

L'histoire de cette peinture est liée à la période où Claude Coutel, originaire de Vieille-Brioude, dirigeait son restaurant parisien très fréquenté. Pour la décoration de celui-ci, il avait commandé plusieurs oeuvres d'art, parmi elles, une toile illustrant Vieille-Brioude, sa ville natale, qu'il avait fièrement affichée dans son établissement.

La toile a ainsi retrouvé son chemin vers la commune qu'elle représente, une belle connexion entre le passé de la famille Coutel et son héritage culturel à Vieille-Brioude.

La municipalité entend restaurer et encadrer soigneusement cette œuvre pour lui trouver un lieu d'exposition approprié qui honore à la fois l'histoire locale et la mémoire de M. Coutel.

Ce minutieux travail a été confié à Madame Annie ANDRES, restauratrice, qui œuvre actuellement à l'embellissement de ce tableau.

Une soirée de lancement de l'appel aux dons a été organisée le 27 septembre 2024 dans les locaux du Gîte Ermitage St Vincent à Vieille-Brioude afin d'expliquer le projet, de montrer la toile en cours de restauration et enfin de remercier les personnes qui ont déjà participé.

Monsieur le maire a présenté le projet au club des mécènes au Puy en Velay le 15 novembre 2024 et grâce à son intervention et à la générosité des donateurs, le projet pourra être financé.

Une fois terminée, la toile sera visible dans le hall de la mairie.



Soirée de lancement de l'appel aux dons 27 septembre 2024

*Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur le site de la fondation du Patrimoine :
<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/tableau-coutel-a-vieille-brioude>
 ou renseignements en mairie*



Au début du mois de janvier dernier, après ce long parcours du combattant que connaissent tous les créateurs d'Entreprise, nous entrons enfin par la grande porte rouge de ce magnifique Ermitage Saint-Vincent devenu notre nouveau chez-nous.

À la fois heureux et inquiets, nous mesurons enfin pleinement la somme du travail accompli ... Et celle, immense, de ce qui restait à faire! Prés d'une année vient depuis de passer, et une formidable opportunité nous est donnée ici, dans les pages du Bulletin Municipal, de vous en exposer les grandes lignes.

Si notre première priorité fut logiquement de reprendre aussi tôt que possible la principale et seule activité restante, à savoir l'accueil des voyageurs et touristes, elle en amena très vite une autre : Si nous voulions redonner à l'établissement un peu de sa splendeur Historique, faire coïncider l'intérieur avec l'extérieur, de lourds travaux et réaménagements s'imposaient!

Décision fut donc prise de remplacer la quasi totalité du mobilier, moderne et disparate, par des pièces et éléments plus en accord avec les époques qu'avait traversées l'Ermitage. Vides-greniers et antiquaires furent donc écumés pour y dénicher nombre de perles rares qui, une fois laissées aux bons soins de la restauration, purent trouver leurs places respectives et redonner aux différentes pièces ce nécessaire « coup de fouet de l'Histoire ».

Les salles de bains, aménagées au milieu des années 90 dans une optique de gîte d'étape, furent également entièrement restaurées par un artisan local afin de correspondre, à la fois, à l'Histoire du lieu et à leur fonction d'accueil touristique.

La réfection et la protection des parquets multi-centenaires, dont certains sont de véritables Oeuvres-d'Art, à été lancée de manière à ce qu'ils puissent encore traverser les Siècles.

Le système de chauffage a été encore modernisé par l'ajout de pompes de circulation électroniques, l'électricité, le système de protection incendie et intrusion...



Alors, ces priorités prises et l'accueil des voyageurs portant ses fruits, vint le moment de penser enfin à développer l'activité sur un axe qui nous paraissait depuis le début absolument essentiel : VOUS, Population de Vieille-Brioude !

Il nous est en effet impensable, à nous comme à la Municipalité, de ne laisser l'accès à l'Ermitage qu'aux seuls touristes alors qu'en sa qualité de propriété de la Commune il appartient à chacun de nous de pouvoir y accéder et profiter de son cadre exceptionnel.

C'est pourquoi s'annoncent ici la réouverture de l'ancien salon de thé, désormais Café-Lecture, où pourront venir organiser leurs événements les nombreuses associations qui font déjà la richesse de notre communauté, d'une galerie d'exposition permanente où seront présentées les œuvres et réalisations d'artistes et artisans locaux ainsi qu'internationaux, et très vite d'une petite épicerie solidaire où les producteurs et artisans locaux pourront valoriser leur savoir-faire...

Déjà, l'aide précieuse de l'Association des Amis du Musée de la Vigne, de l'APE, de nos voisins et amis commerçants et de la Mairie, ainsi que des différents acteurs économiques et sociaux, nous a permis d'organiser d'importants événements: Inaugurations, expositions dans les cadres du concours de photos municipal et de la biennale de la photographie, soirée d'halloween avec les enfants et bientôt le Noël de l'Ermitage...

Tout nous conforte dans l'idée d'un avenir tourné vers un rayonnement de l'Ermitage et de notre Commune qui, nous n'en doutons pas, sera à la hauteur de la gentillesse et du courage de ses habitants, de la beauté de ses paysages, et de l'importance encore trop méconnue de son Histoire!



Ainsi, et pour finir, nous n'avons pas de mots assez forts pour vous remercier de votre accueil parmi-vous et c'est plein d'espoir que nous vous l'exprimerons, dans les années qui viennent, par notre travail et notre profond respect.

Vive l'ERMITAGE, et Vive VEÏA BRIDE !

Virginie et David de l'Ermitage Saint-Vincent.

Dans le cadre de la première édition de la Biennale photographique de Brioude qui s'est tenue dans le secteur du Brivadois du 12 au 21 juillet 2024, Olivier Devise est venu nous présenter sa série « une année dans la vigne ».



Descriptif de la série :

« Goûter dans un seul verre le concentré d'une saison écoulée. Une année dans la vigne, c'est un exercice spirituel mêlant contemplation et intervention sur la nature ».

Cette série retrace le travail de Fred, viticulteur et producteur de vin nature sur les coteaux du Puy de Courcourt dans le Puy-de-Dôme, durant toute l'année 2021. Ces photos permettent de documenter les différentes étapes du cycle de la vigne, de la taille à l'attachage, de la floraison à la vendange puis à la mise en cuve, ...

Cette série mélange des prises de vue en numérique et des photos argentiques (pellicules Ilford Delta et Fomapan).

Descriptif technique :

Cette série est composée de vingt-huit photographies au format 40x50cm encadrées. Elle est accompagnée de texte reliant les photos et les étapes de la culture de la vigne. Les six textes seront encadrés également.

Valeur vénale de l'exposition pour assurance (coût d'impression et cadres) : Mille Euros (1 000 €).

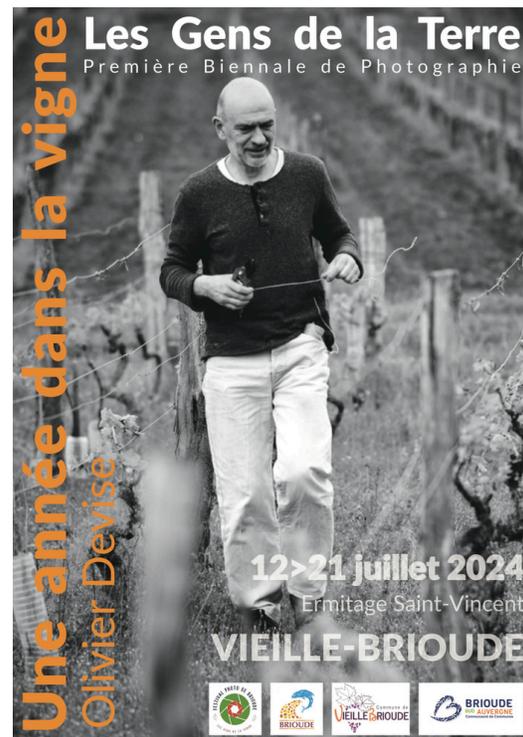
Bio :

Olivier pratique la photographie depuis maintenant plus de 40 ans. Il a commencé avec le vieux télémétrique de son grand-père, poursuivi avec le reflex de son père avant d'avoir son propre matériel.

Bien que cela fasse une vingtaine d'années qu'il utilise du numérique, il continue également en parallèle la pratique de l'argentique et du développement.

Après essentiellement de la photo de sport en particulier sur la pratique de l'alpinisme dans les années 1990 et 2000 en participant à plusieurs expéditions, il a depuis quelques années, exploré les relations de l'Homme avec la nature.

Depuis 2017, quatorze expositions et cinq ouvrages ont été consacrés à cette thématique par Olivier, On peut citer Traces Industrielles (2019), Paysage Accueillants (2021), Dans les Vignes du Puy de Courcourt (2021), Lieux Incertains, Terres Oubliées (2022), Traces du passé, activités présentes (2023).





Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. La saison 2024 c'est :

- le retour d'Amaury Pierron dans la compétition après une grave blessure en 2023,
- la Pologne qui s'inscrit dans le circuit de la coupe du monde,
- la trêve olympique qui ouvre une parenthèse dans le calendrier des épreuves internationales,
- la réorganisation des équipes (team) internationales.



La coupe du Monde

La coupe du monde est une épreuve en 7 manches qui s'échelonnent de mai à octobre :

- 1 : Fort William (Ecosse), Amaury se classe 15ème,
 - 2 : Bielska Biela (Pologne), Amaury se classe 5ème,
 - 3 : Léogang (Autriche), Amaury se classe 13ème,
 - 4 : Val di Sole (Italie), Amaury se classe 1er,
 - 5 : Les Gets (France), Amaury se classe 1er,
 - 6 : Loudenvieilles (France), Amaury se classe 10ème,
 - 7 : Mont Ste Anne (Québec), Amaury se blesse, Antoine Pierron se classe 15ème,
- Au classement général, Amaury est 3ème mondial.

Le championnat du Monde

Le championnat du monde est une course en une seule manche qui s'est déroulée à Pal Arinsal (Andorre). Amaury se classe 5ème.

Le championnat d'Europe

Le championnat d'Europe est également une course en une seule manche qui s'est déroulée à Champéry (Suisse). Amaury, blessé, ne participe pas à la finale et Baptiste Pierron se classe 35ème.

Le championnat de France

Le Championnat de France est aussi une course en une seule manche qui s'est déroulée à Valberg. Amaury n'y participe pas.

- Antoine Pierron se classe 2ème,
- Baptiste Pierron se classe 5ème.

De toutes les épreuves de descente VTT (DH), la coupe du monde est la plus prestigieuse parce que la plus difficile. C'est celle qui détermine le classement mondial de l'année.

Sur le podium mondial, il y a 2 français :

- 1er Loïc Bruni : France
- 2ème Troy Brosman : Australie
- 3ème Amaury Pierron : France

Grace à eux et à la combativité des autres riders (coureurs) français, la France est devenue et reste la 1ère nation mondiale de DH.

Ici on parle d'excellence à la française, les autres nations disent :

« French Révolution »





SPORT

CAMILLE CHARRET

Saison 2024, Junior 2ème année au Vélo Club Villefranche Beaujolais

La saison a débuté au championnat de France piste élites, du 4 au 7 Janvier sur le vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines. J'ai eu la chance d'être surclassé, cela m'a permis d'apprendre sur ces 3 jours de compétitions, en décrochant une très belle 6ème place sur la poursuite individuelle à seulement quelques petites secondes des meilleurs poursuiviteurs Français élites.

Première sélection en équipe de France piste durant THE NEXT GENERATION qui se déroulait du 18 au 21 Janvier à Apeldoorn au Pays-Bas. De très bons résultats au niveau mondial, 2ème de la poursuite par équipe, 1er de la course aux points, 4ème de l'américaine et 5ème de la poursuite individuelle.



Puis j'ai eu la chance de participer aux deux courses mythiques du Nord, sur les pavés. La première « la Pèvèle Classic » avec l'équipe Auvergne-Rhône-Alpes, je termine 12ème et 8ème Français. Ce qui m'a permis de décrocher ma première sélection en équipe de France route lors de Paris-Roubaix, où je prends la 53ème place après avoir travaillé pour l'équipe en début de course et m'être hissé dans la première échappée de la journée, sur l'une des plus grosses courses du calendrier junior.



Ensuite place à une longue préparation et un stage en équipe de France piste avec le collectif relève endurance pour préparer mon plus gros objectif de saison : les championnats de France. Je participe à la flèche Ardéchoise le 20 et 21 Avril où je remporte le classement général, de cette fédérale junior.

Puis les championnats de France route de l'avenir du 8 au 12 Mai à Altkirch, l'une des meilleures semaines de ma saison, où je ne vais jamais quitter le podium sur mes trois épreuves disputées. 3ème du contre la montre individuelle, champion de France du relais mixte avec le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes et pour terminer la semaine Champion de France sur la course en ligne U19.

Le week-end suivant, retour sur piste lors de la Coupe de France à Poitiers, où je remporte toutes les épreuves Scratch, Tempo, américaine, Poursuite par équipe, qui me permet de remporter le classement général.

Puis direction la Suisse avec l'équipe de France route lors du Tour du Pays de Vaud du 22 au 25 Mai. Première course avec mon maillot Bleu-blanc-rouge de champion de France et première victoire sur une coupe des nations lors de la deuxième étape du Tour du Pays de Vaud 2024.

Ensuite le mois de Juin a été rythmé de nombreuses fédérales juniors ; Classique des Alpes (65ème), Cote d'or Classic (5ème du classement général), A travers Beaujolais (2ème du Classement général). Pour terminer ce mois j'ai participé au Grand prix de Gand sur piste, course internationale qui regroupait les meilleurs pistards européens. Je prends la 10ème place de l'omnium, et la 3ème place sur l'américaine.



SPORT

CAMILLE CHARRET



Ma dernière coupe de France route était le Tour du Carmausin Ségala le 7 Juillet, où je viens lever les bras avec mon maillot de champion de France et m'installer en tête du Classement général de la coupe de France Route U19.

Puis pour terminer la première partie de saison direction la Slovaquie, du 12 au 14 juillet lors du « medzinárodne dni cyklistiky », où je termine 3ème de la dernière étape et 6ème du classement général de cette épreuve support de la coupe des Nations Juniors 2024.

Les deux mois d'été ont été rythmés par des stages en équipe de France piste, et d'une longue préparation pour les championnats du monde sur piste

Puis direction la Chine du 21 au 25 août à Luoyang pour le championnat du monde piste avec la sélection équipe de France, un voyage exceptionnel, avec une découverte d'une culture totalement différente. Du côté des résultats, avec mes 3 coéquipiers de la poursuite par équipe, Léo Busson, Ellande Larronde et Lucas Menanteau, nous réalisons le nouveau record de France en 3'57, pour 4km, et nous devenons vice champion du monde derrière l'Italie. En poursuite individuelle, je termine 5ème, avec un record de France battu en 3'08'900 pour 3km. Pour terminer notre compétition chinoise, nous prenons la 10ème place de l'américaine avec Léo Busson, un manque de stratégie et d'expérience nous empêchera de mieux faire.

Retour en France du 31 août au 1 septembre, avec la participation à la Classique des Bourbons, une course nationale dans l'Allier. Je termine dans le top 20 du classement général.

Ensuite place au championnat d'Europe sur route avec l'équipe de France à Zolder, Belgique, le 14 septembre. Une course où j'étais présent en tant que coéquipier, nous ramenons une médaille de Bronze, et pour ma part je me classe 53ème.

Pas de participation au championnat du monde sur route, seulement 1er remplacement de l'équipe, une petite déception personnelle, pour cette fin de saison sur route...

Le dernier rendez-vous international le 13 octobre, à l'occasion du chrono des nations, au Herbiers. Une 14ème place et 7ème Français.

Puis ma saison s'est terminée, sur le championnat de France piste, qui se déroulait du 30 octobre au 3 novembre à Loudéac. Deux nouveaux titres de champion de France sur la poursuite individuelle, et la poursuite par équipe avec la sélection régionale. Et vice-champion de France de l'omnium.



Une belle saison 2024 où j'ai signé mon premier contrat professionnel au sein de l'équipe ARKEA BnB HOTEL, j'effectuerai avec eux un stage en Espagne du 11 au 19 décembre. Ensuite pendant 5 mois je ferai parti de la continentale fédérale du vélo club Villefranche beaujolais, en amateur pour m'aguerrir avant de passer chez les professionnels.

En fonction de l'importance des travaux que vous envisagez de réaliser, vous pouvez avoir à déposer en mairie une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire. L'ensemble des formulaires est disponible sur le site service-public.fr. La commune de Vieille-Brioude est régie par un plan local intercommunal d'urbanisme (PLUI) approuvé par le conseil communautaire en date 20 juin 2023, les règlements écrit et graphique sont consultables en mairie.

QUELLES DEMANDES D'AUTORISATIONS POUR DES TRAVAUX ?

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

La Déclaration Préalable est généralement exigée pour la réalisation de travaux d'aménagement de faible importance.

- Travaux sur une petite surface
- Changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses ni de la façade du bâtiment :
 - travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment
 - le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
 - le percement d'une nouvelle fenêtre,
 - le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade
- Autres travaux (exemple)
 - la réalisation d'un mur de clôture
 - la restauration d'une toiture
 - la mise en place de panneaux solaires
 - les travaux de ravalement
 - la construction de piscine

Pour vérifier le zonage de votre parcelle et les dispositions d'urbanisme afférentes, vous pouvez consulter le site : **"geoportail de l'urbanisme"**

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

- Travaux créant une nouvelle construction
- Toute nouvelle construction
- Travaux sur une construction existante

QUELLES INFORMATIONS SUR UN TERRAIN ?

Avant d'engager des travaux sur un terrain, vous pouvez obtenir des informations sur les dispositions d'urbanisme qui y sont attachées, en déposant en Mairie une demande de Certificat d'urbanisme d'information ou une demande de Certificat d'urbanisme opérationnel.

CERTIFICATS D'URBANISME

- Certificat d'urbanisme d'information (ou CUa) indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain
- Certificat d'urbanisme opérationnel (ou CUb) indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée (ex : construction d'une maison d'habitation,...).

BILAN 2024

Au **30 novembre 2024**, le service Urbanisme de la Commune de Vieille-Brioude a enregistré :

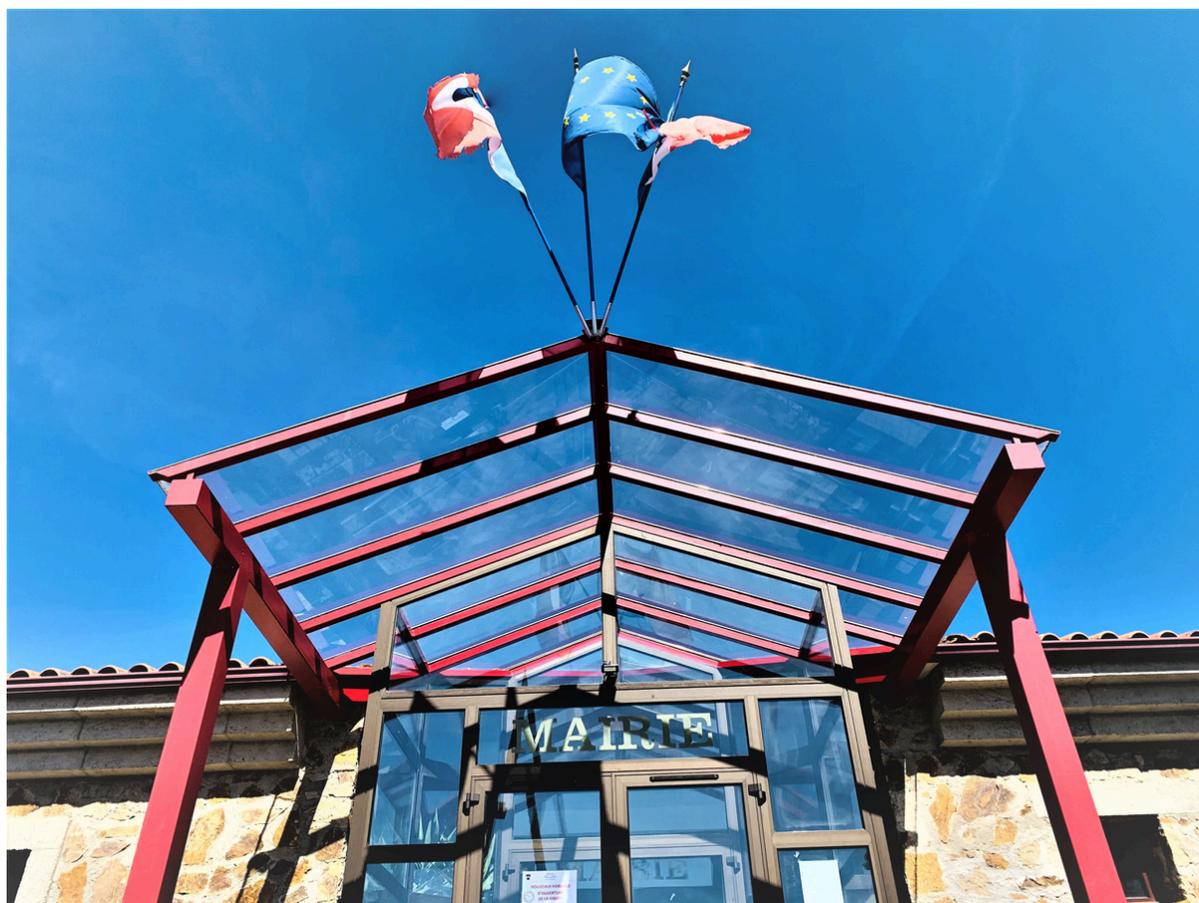
- **47** demandes de Déclaration Préalable (D.P.)
- **12** demandes de Permis de construire (P.C.)
- **61** demandes de Certificat d'urbanisme (CUa + CUb)





CONTACT

INFOS PRATIQUES MAIRIE



3, place de la Croix des Près - 43100 VIEILLE-BRIOUDE



Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 17h30
Permanence du Maire : Le samedi matin sur rendez-vous



04 71 50 90 52



Adresse mail : mairie-vieille-brioude2@orange.fr

Site internet : www.vieille-brioude.fr



Facebook : Commune de Vieille-Brioude



Panneau Pocket : Vieille-Brioude 43100

Toute l'équipe municipale vous souhaite une

Bonne Année !

Merci !

Aux membres de la commission animation qui ont participé
à la réalisation du bulletin municipal 2024,

Aux élus et administrés de la commune pour la rédaction
des articles et la mise à disposition de photos,

Aux membres des associations,

Aux administrés,

Aux collectivités territoriales,

Aux agents de la commune.

Publication de la Mairie de Vieille-Brioude - Responsable de publication R.CHAREYRON
Conception/Rédaction/Photos/Réalisation : Groupe de travail animation et secrétariat
Impression : CENTRE COM Brioude